



# Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Année XLVIII n° 364 (554)

MENSUEL — NOUVELLE SÉRIE

Mars Avril 2013

Le numéro 6 €

## AVEC LE PAPE CONTRE L'HOMOHÉRÉSIE

*Notre revue a jugé opportun de publier cet article du Père Dariusz Oko, prêtre polonais, en raison de l'importance du sujet traité. L'auteur ne fait pas partie de notre famille de pensée, certains de ses points de repère ne sont pas les nôtres, mais cela ne retire rien à la valeur documentaire de cette courageuse étude. Son article fut publié dans la revue polonaise « Fronda » n° 63 (2012), pp. 128-160; et fut ensuite traduit en plusieurs langues.*

*Sans vouloir généraliser le problème de l'homosexualité chez les prêtres, il dénonce cependant un vrai lobby gay, capable de conditionner la vie de l'Église, en garantissant à ces prêtres une carrière ecclésiastique et l'impunité de leurs crimes. Ce lobby existe dans différents pays et malheureusement aussi à Rome même.*

### Note de la rédaction

Depuis de nombreuses semaines a lieu en Pologne un vif débat sur « l'homosexualité clandestine dans l'Église », suscité par les déclarations de don Tadeusz Isakowicz-Zaleski dans son dernier livre <sup>1</sup>. Certains nient l'existence de ce monde caché et répandent des thèses totalement contraires à l'enseignement de l'Église; dans les deux cas, cela ne correspond pas à la vérité <sup>2</sup>. Étant donné la gravité du problème, je me sens le devoir de prendre la parole, car moi aussi je veux la vérité, mais surtout je veux le bien, le bien fondamental de l'homme et de l'Église, la communion fondamentale de sa vie.

Dans la discussion, il faut toujours partir du principe fondamental et axiomatique que *chacun de nous a certainement une connaissance seulement partielle de chaque sujet, et que cette connaissance est probablement en partie inexacte*. Ce principe devrait conduire à la simple exposition du point de vue de chacun

et à l'écoute attentive des arguments des interlocuteurs ou des adversaires. Ainsi chacun d'entre nous peut, de la meilleure façon possible, enrichir ses convictions de base, en les élargissant éventuellement et en les corrigeant d'erreurs possibles. La validité et la satisfaction d'un dialogue honnête consistent en cela, et je voudrais m'en tenir à ce « modus operandi ».

Le devoir de prendre position sur le problème de l'homosexualité clandestine dans l'Église est lié à mon engagement dans la critique philosophique de l'idéologie et de la propagande homosexuelle (ou homo-idéologie et homo-propagande), dont je m'occupe depuis de nombreuses années à la demande et avec le soutien de nombreux cardinaux et évêques <sup>3</sup>. Pour cette occasion j'ai rassemblé

3. De l'exécution de ces ordres sont nées de nombreuses publications: *Dziesięć argumentów przeciw [Dix arguments contre]*, *Gazeta Wyborcza* 28-29 mai 2005, p. 27 et 28; *Godne ubolewania wypaczenie [Déformation déplorable]*, *Tygodnik Powszechny* 27 (2921) 2005, p. 6; *Śmieci nie można zamiatać pod dywan [On ne peut pas mettre les refus sous le tapis]*, *Rzeczpospolita* 54 (7651) 5 mars 2007, p. 3; *W tej walce trzeba zaryzykować wszystko [Dans cette bataille il faut tout risquer]*, *Rzeczpospolita* 18 mai 2007, p. 8A; *Zmaganie z głębi wiary [Lutte depuis le profond de la foi]*, Interview de KATARZYNA STRĄCZEK et JANUSZ PONIEWIERSKI, *Znak* 11 (630) 2007, pp. 16-33; *O czym można dyskutować na uniwersytecie [De quoi on peut discuter à l'université]*, *Rzeczpospolita* 8 mai 2009, p. 2; *Dezorientacja prawa [Désorientation de la loi]*, intervention avec JANUSZ KOCHANOWSKI, Ombudsman polonais pour les Droits des Citoyens, dans l'article de Przemysław Kucharczyk, *Gość Niedzielny* 24 mai 2009 (56) 21, pp. 38-39; *Na celowniku homolobbyistów [Dans le viseur des homo-lobbyistes]*, interview de BARTŁOMIEJ RADZIEJEWSKI, *Frona* 51 (2009), pp. 188-208; *Homoseksualizm nie jest normą [L'homosexualité n'est pas une normalité]*, interview de BOGUMIŁ ŁOZIŃSKI, *Gość Niedzielny* 13 septembre 2009 (56) 37, pp. 36-37; *Dwugłos wobec homoideologii [Dialogue sur l'homo-idéologie]*, *Miujcie się!* 4 (2009), pp. 38-41; *Non possumus. Kościół wobec homoideologii [Non possumus. L'Église face à l'homo-idéologie]*, in T. MAZAN, K. MAZELA, M. WALASZCZYK (red.), *Rodzina wiosną dla Europy i świata. Wybór tekstów z IV Światowego Kongresu Rodzin 11-13 maja [La Famille – printemps pour l'Europe et le monde. Choix de textes du IV<sup>e</sup> Congrès Mondial*

ce qui est probablement l'une des plus grandes collections en Pologne de livres et de données sur ce sujet. De nombreux amis m'ont été d'un grand secours dans ce travail, tant laïcs que religieux, universitaires, médecins en exercice, mais aussi beaucoup d'autres personnes que je connaissais avant, qui, encouragées par mes interventions et par la lecture de mes articles, ont contribué à élargir et corriger ma pensée. Ainsi me sont parvenues des informations, des résultats de recherches scientifiques et des documents officiels, provenant aussi bien de différentes régions de la Pologne que de différentes parties du monde, surtout des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Irlande, d'Allemagne, d'Autriche, de Hollande, d'Italie, et en particulier du Saint-Siège. J'ai commencé mon travail comme une lutte contre une menace mortelle extérieure au christianisme, mais j'ai découvert peu à peu que la séparation entre extérieur et intérieur n'est pas si facile. L'adversaire n'est pas seulement à l'extérieur de l'Église, mais il est aussi bien enraciné à l'intérieur, même s'il est souvent dissimulé comme dans un « cheval de Troie ». Le problème de l'homo-idéologie et de l'homo-lobby n'existe pas seulement à l'extérieur de l'Église, mais il est bien présent aussi à l'intérieur, où l'homo-idéologie devient homohérésie. Pour s'en rendre compte, il n'est même pas nécessaire de connaître le contenu des archives de l'Institut de la Mémoire Nationale (en polonais I.P.N.) qui constitue seulement l'une des nombreuses sources. Ces faits sont connus aussi dans les pays où il n'y a pas d'I.M.N. Pour le constater, il suffit de rassembler les informations disponibles dans les médias laïcs et ecclésiastiques de ces dernières années, la connaissance de la nature

*des Familles 11-13 mai]*, Warszawa 2007, Łomianki 2008, pp. 355-361; parallèlement: *Homoideologia? Non possumus! [Homo-idéologie? Non possumus!]*, *Głos dla życia* 4 (87), 7 août 2007, pp. 12-14; *Non possumus. Kościół wobec homoideologii [Non possumus. L'Église face à l'homo-idéologie]*, *Materiały Homiletyczne* 236 (2007), pp. 5-19; *Kościół wobec homoideologii [L'Église face à l'homo-idéologie]*, *Miujcie się!*, partie I, 1 (2009), pp. 40-43, partie II, 2 (2009), pp. 41-44.

1. *Chodzi mi tylko o prawdę* [C'est la vérité qui m'importe], Warszawa 2012, pp. 114-119.  
2. Cf. DON J. PRUSAK, *Lawendowa historia kościoła*, « Rzeczpospolita », 26 mai 2012.

humaine, la pensée rationnelle, l'association de faits et de documents, qui constituent la réaction de l'Église au problème dont nous parlons.

## 1. Globalité du phénomène

En premier lieu, il faut dénoncer un mensonge généralisé par les médias, qui parlent continuellement de la pédophilie du clergé, alors que le plus souvent il s'agit d'éphébophilie, c'est-à-dire une dégénérescence qui ne consiste pas en l'attirance sexuelle de la part d'hommes mûrs envers des enfants, mais envers des adolescents en âge pubertaire. C'est une déviation typique liée à l'homosexualité. Les connaissances principales sur ce sujet viennent du fait que plus de 80 % des cas d'abus sexuels par le clergé découverts aux États-Unis sont des cas d'éphébophilie, et non de pédophilie<sup>4</sup>. Ce fait, soigneusement caché et tu, doit au contraire être mis en évidence, parce qu'il révèle particulièrement bien l'hypocrisie de l'homo-lobby tant mondial qu'ecclésiastique.

Dans d'autres États la situation est similaire, et il faut donc rappeler que les scandales par violences sexuelles, qui ont secoué l'Église au niveau mondial, ont été dans l'écrasante majorité des cas l'œuvre de prêtres homosexuels.

L'Église paie un prix très élevé pour l'apparition de ces crimes très graves, et elle y a perdu beaucoup de sa crédibilité. Ce type de crime a causé des difficultés dramatiques tant sur le plan spirituel que sur le plan matériel dans des diocèses et des ordres religieux, dans des couvents et des séminaires, en provoquant un dépeuplement des églises dans des provinces ecclésiastiques toutes entières<sup>5</sup>. On estime en outre que l'Église des États-Unis a dû payer pour plus d'un milliard et demi de dollars de dédommagements<sup>6</sup>. Et pourtant tout cela ne serait pas arrivé sans l'existence de cet iceberg caché dont les ministères publics n'ont dévoilé que la partie émergée.

4. Une mine d'informations sur ce sujet est fournie par le document fondamental de la conférence épiscopale des États-Unis; un rapport soigneusement préparé, sur la base d'analyses approfondies réalisées dans tous les diocèses des États-Unis: *The Nature and Scope of Sexual Abuse of Minors by Catholic Priests and deacons in the United States 1950-2002*, New York 2004, également appelé John Jay Report 2004.

<http://www.usccb.org/issues-and-action/child-and-youth-protection/upload/The-Nature-and-Scope-of-Sexual-Abuse-of-Minors-by-Catholic-Priests-and-Deacons-in-the-United-States-1950-2002.pdf>.

Cf. R. DREHER, *The Gay Question*, National Review, 22 avril 2002, et aussi R. J. NEUHAUS, *Rozejm roku 2005? [La trêve de l'année 2005?]*, *First Things*. *Edycja Polska* n° 1, automne 2006, pp. 13-19, 18.

5. Cette situation et la faute des prêtres sont très bien décrites par GEORGE WEIGEL dans son livre *Odwaga bycia katolikiem [Le courage d'être catholique]*, traduit par J. Franczak, Kraków 2005.

6. Cf. D. MICHALSKI, *The Price of Priest Pederasty*, « Crisis », octobre 2001, pp. 15-19.

Les scandales ont concerné aussi des personnes au sommet de la hiérarchie ecclésiastique, comme par exemple en Pologne le cas de l'archevêque Juliusz Paetz, qui en 2002 a été renvoyé du diocèse de Poznań. Dans la très catholique Irlande aussi, un pays si semblable à la Pologne du point de vue spirituel et historique, certains évêques ont été démis de leurs fonctions au cours de ces dernières années. L'un d'eux est John Magee, évêque du diocèse de Cloyne, relevé de sa charge en 2010 car accusé de violences sexuelles et d'avoir passé sous silence des crimes de pédophilie et d'éphébophilie de 19 prêtres de son diocèse.

Tant Juliusz Paetz que John Magee avaient par le passé travaillé ensemble longtemps au Vatican, en tant que collaborateurs proches et influents de trois papes consécutifs.

La conduite de Rembert Weakland, un archevêque particulièrement « libéral » et « ouvert », qui dans les années 1977-2002 a dirigé le diocèse de Milwaukee aux États-Unis, montre jusqu'où les prêtres gays combattants en soutane peuvent aller. Lui-même a admis qu'il était gay, et qu'il avait eu des rapports sexuels continus avec de nombreux partenaires. Au cours des 25 ans de sa charge, il s'est toujours opposé au Pape et au Saint-Siège sur de nombreuses questions, et il a particulièrement critiqué et repoussé l'enseignement du Magistère de l'Église catholique sur l'homosexualité. Il a de plus appuyé et protégé les homosexuels actifs dans son diocèse, en les aidant à se soustraire à leur responsabilité pour les crimes à caractère sexuel qu'ils avaient commis à plusieurs reprises. À la fin de son exercice, il a aussi réalisé une malversation gigantesque, détournant environ un demi-million de dollars des caisses du diocèse pour entretenir son ex-partenaire.

Marcial Maciel Degollado, autrefois l'un des hommes les plus influents de l'Église, fondateur de la congrégation des *Légitimes du Christ*, a quant à lui révélé être bisexuel, et s'est rendu coupable de graves délits sexuels tant sur des séminaristes mineurs que sur des membres de sa congrégation, et même sur son fils...

Tous les quatre sont longtemps restés impunis, malgré des voix insistantes et des accusations répétées, parvenues à Rome pendant de nombreuses années. Seule l'arrivée directe au Saint Père ou la diffusion de la nouvelle dans les médias a été décisive. Sinon, tout était bloqué aux niveaux inférieurs de la hiérarchie locale ou de la hiérarchie vaticane. Et il s'est passé la même chose dans beaucoup d'autres cas. Par exemple, les évêques suivants n'ont été démis de leurs charges pour pédophilie homosexuelle et pour éphébophilie qu'après de nombreuses années: Patrick Ziemann de Santa Rosa en Californie (1999), Juan Carlos Maccarone de Santiago del Estero en Argentine (2005), Georg Müller de Trondheim en Norvège (2009), Raymond John Lahey d'An-

tigonish au Canada (2009), Roger Vangheluwe de Bruges en Belgique (2010), John C. Favolaro de Miami (2010), et Anthony J. O'Connell de Palm Beach en Floride (2010). De nombreux autres évêques ont eu le même traitement, leurs délits ayant été dissimulés et passés sous silence. Il en a été de même pour de nombreux prêtres, même les plus influents.

La puissance de cette activité souterraine est démontrée non seulement par le nombre des abus sexuels graves perpétrés, mais aussi, et peut-être beaucoup plus, par le processus de sélection des candidats à la charge d'évêque, par la possibilité de faire une grande « carrière » dans l'Église même pour ceux qui ont commis ce genre d'abus, menant une double vie.

Cette puissance est aussi démontrée par l'efficacité de la dissimulation de ces situations, le bloc souvent insurmontable de toutes les tentatives à l'intérieur de l'Église pour défendre les victimes, pour découvrir la vérité et faire justice. On comprend à quel point il est difficile, à cause de difficultés vraiment « bizarres », de poursuivre pour ses actions, avec des sanctions qui sembleraient évidentes, un ecclésiastique homosexuel. Et chaque succès dans ce domaine reste limité, partiel et temporaire.

Par conséquent, on constate une terrible situation: la sauvegarde des homo-coupables est plus importante que le sort des enfants et des adolescents, que le sort de l'Église tout entière. Si cela est fait de façon complètement consciente, il s'agit d'une haute trahison de l'Église, une trahison accomplie par l'Église à l'égard des jeunes!

Témoignent aussi de cette situation la peur évidente, l'embarras, le refuge dans le silence, et même l'incapacité des prêtres à appliquer l'enseignement élémentaire de l'Église sur ce sujet, en particulier dans certains diocèses et ordres religieux.

De quoi ont-ils peur? D'où vient la peur qui se lit dans les yeux de groupes tout entiers d'hommes adultes et mûrs? D'où viennent les névroses, les maladies de cœur et autres, qui affligent ces prêtres qui cherchent à s'opposer à ces abjections, surtout pour défendre les enfants et les adolescents? Ils ont probablement peur des actions d'un lobby très influent, qui exerce le pouvoir, et qu'ils ont peur de se mettre à dos<sup>7</sup>.

7. Il est très significatif que, bien que l'Église ait reconnu la faute de l'évêque Paetz (sinon on n'aurait pas appliqué une sanction aussi rare que l'expulsion du diocèse), les prêtres qui ont contribué à infliger cette sanction en ayant le courage de défendre les séminaristes aient été soumis à de nombreuses vexations qui durent encore aujourd'hui. On suppose que c'est justement l'opposition d'un professeur de théologie aussi connu, honnête et estimé que don Tomasz Węclawski à ce mal qui afflige l'Église (ainsi que l'accusation de construire une théologie sur des présupposés philosophiques trop faibles) qui a été l'une des raisons de



Pour arriver à cacher et à faire tolérer un mal de ce genre, il faut avoir des hommes placés aux postes importants, il faut former non plus seulement un homo-lobby, mais une bande puissante, et même une homo-mafia.

Jaroslaw Gowin, actuel ministre de la justice polonais, était de cet avis quand, alors qu'il était sénateur, il parlait du scandale des abus homosexuels, des crimes de violences sexuelles sur des jeunes et de séminaristes, ainsi que de la dissimulation de ces faits, commis par des prêtres du diocèse de Plock. Le ministre Gowin a révélé que lors d'une intervention dans une église, pendant le procès contre l'évêque Paetz, il avait eu l'impression d'avoir affaire à une sorte de mafia, qui, pour défendre son propre intérêt, en arrivait à nier brutalement les faits et les principes, même les plus évidents<sup>8</sup>.

Mgr Charles Scicluna, qui est le principal responsable chargé de résoudre des cas de ce genre dans l'Église, en quelque sorte un « ministère public », promoteur de justice auprès du bureau disciplinaire de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a parlé de ce milieu de la même façon, comme s'il s'agissait d'une mafia. C'est ainsi qu'il s'est exprimé au cours du symposium consacré au problème des abus sexuels dans l'Église « *Vers la guérison et le renouveau* », qui s'est tenu à Rome en février 2012<sup>9</sup>. Mgr Charles Scicluna, au nom de Benoît XVI, a résolument condamné non seulement les auteurs des délits, mais aussi les supérieurs qui couvraient leurs actes. Il a en outre demandé que l'on s'oppose fermement à ces comportements, que l'on collabore ouvertement avec la police, et que l'on agisse en suivant la voie de la purification indiquée par le Saint-Siège. En effet, plus les criminels organisés sont efficaces dans la défense de leurs intérêts, plus ils sont capables de faire du mal aux autres, et de détruire la crédibilité de l'Église. Ainsi, un fort mouvement de déchristianisation sort directement de l'intérieur même de l'Église.

Dans l'ensemble de la discussion qui a eu lieu jusqu'à présent, je considère que les mots du professeur jésuite Józef Augustyn S.J. sont particulièrement significatifs. Il s'est exprimé ainsi : « Le problème existe – à mon avis – non "en eux", mais dans notre réaction "envers eux". Comment nous, simples prêtres et supérieurs, réagissons-nous à leurs compor-

tements? Nous effrayons-nous, nous retirons-nous, avons-nous tendance à nous taire, faisons-nous comme si le problème n'existait pas? Ou bien au contraire, *affrontons-nous le problème, en parlons-nous ouvertement, les privons-nous de leur influence, le relevons-nous de leurs charges?* Ils ne devraient pas travailler dans un séminaire, ni occuper aucune charge importante. Si le lobby des homosexuels existe et arrive à s'exprimer dans n'importe quelle structure ecclésiastique, c'est parce que nous nous retirons, nous leur cédon le pas, nous faisons semblant, etc. (...) Le Saint-Siège (...) a donné un signe évident sur la façon de résoudre ces problèmes. Le fait de cacher les comportements de personnes malhonnêtes, des comportements qui de toute façon, tôt ou tard, feront surface, détruit l'autorité de l'Église. Les fidèles se demandent spontanément comment il est possible que la communauté ecclésiastique maintienne sa crédibilité si elle tolère des situations de ce genre. Si nous considérons *a priori* qu'il n'y a pas de lobbyistes parmi les prêtres homosexuels, et qu'il n'y en aura jamais, c'est alors que nous appuyons ce phénomène. Le lobby des prêtres homosexuels devient ainsi impuni et constitue un grave danger<sup>10</sup>. »

## 2. Mécanisme de la naissance de l'homo-milieu

On peut déduire des cas cités ci-dessus que l'on a dû beaucoup céder à ces lobbys pour que de tels événements aient pu se produire (et ils le pourraient encore). Mais une majorité « normale » ne devrait pas se laisser intimider par une minorité corrompue. Il faut donc chercher à bien comprendre le mécanisme de base qui permet à ces lobbys de se développer.

Tout commence avec le fait que pour un séminariste ayant des tendances ou une orientation homosexuelle profondément enracinée, il est beaucoup plus difficile de devenir un bon prêtre. D'un côté le sacerdoce peut l'attirer, il peut lui sembler le biotype idéal, puisque de cette façon il peut vivre dans un environnement exclusivement masculin, par lequel il est si attiré, et il n'a pas à se justifier pour l'absence de femmes dans sa vie. Au contraire, la renonciation à la valeur suprême du mariage (vers lequel il ne se sent pas porté) est considérée comme un très grand sacrifice pour le Royaume des Cieux. La situation semble être tout à fait confortable. Par conséquent, si l'on n'y met pas d'obstacle, de tels cas peuvent être, en proportion, plus nombreux dans certains ordres religieux et dans certains diocèses que dans le reste du monde, c'est-à-dire beaucoup plus de 1,5 %<sup>11</sup>. Mais

combien sont-ils? Cela dépend de la force qu'ils ont réussi à donner à leur position et du degré de soumission des autres prêtres, ou du fait qu'ils n'ont pas encore acquis la conscience de la gravité du problème.

D'un autre côté, l'homosexualité est une blessure de la personnalité qui compromet beaucoup ses fonctions. Elle conditionne, entre autres, les relations à l'égard des hommes comme des femmes et des enfants; elle crée une habitude constante du mensonge, pour cacher un aspect important de sa vie, qui empêche les relations sincères, profondes et honnêtes du point de vue émotionnel avec collègues et éducateurs. En outre elle rend plus difficile une compréhension et un respect approprié de la féminité et du mariage, comme mystère de l'amour entre l'homme et la femme. De plus, si un homosexuel a à l'égard des hommes les mêmes désirs que ceux qu'un homme sexuellement sain éprouve à l'égard des femmes, ces désirs seront continuellement réveillés en lui par la présence constante et proche des objets de son intérêt maladif. Il se retrouve dans une situation semblable à celle dans laquelle se trouverait un homme normal qui, pendant quelques années (ou toute sa vie), devrait vivre chaque jour sous le même toit que de nombreuses femmes attirantes, dans la même chambre à coucher et dans la même salle de bains. La probabilité de persévérer dans la chasteté diminuerait sensiblement. Il faut comprendre et chercher à respecter de la meilleure façon possible nos frères homosexuels, comme toute personne humaine. Ils essaient bien souvent de toutes leurs forces de résister à leurs tentations, et certains y arrivent, et vivent de façon honnête et même sainte. Mais c'est objectivement très difficile, et c'est pourquoi cela arrive plus rarement.

Si au contraire ils ne sont pas en mesure de dominer leurs tendances, et qu'ils arrivent à passer au travers de tous les contrôles au sein du séminaire, ils devront faire face à leurs vrais problèmes pendant leur vie sacerdotale, ou leur vie dans un ordre religieux. Là ils ne seront plus gênés par la présence et le contrôle des supérieurs, puisque la liberté est beaucoup plus grande. S'ils cèdent à la tentation et s'engagent dans la voie de l'homosexualité durable et active, alors leur situation devient tragique. D'un côté ils administrent chaque jour les sacrements, ils célèbrent la sainte Messe, ils ont accès aux choses les plus

son apostasie. Cf. W. CIEŚLA, *Pokuta [Pénitence]*, [http://religia.onet.pl/publicystyka\\_6/pokuta\\_35716\\_page\\_1.html](http://religia.onet.pl/publicystyka_6/pokuta_35716_page_1.html).

8. Citation de J. GOWI, du 5 mai 2007 dans le programme de Jan Pospieszalski *Warto rozmawiać* (TVP2) à propos du scandale homosexuel dans le diocèse de Plock. Cf. À ADAMKOWSKI, *Dwaj duchowni do prokuratury [Deux prêtres à la procure]*, *Gazeta Wyborcza* 6 mai 2007.

9. Cf. T. BIELECKI, *Kościół zмага się z pedofilią. Nie hołdujemy zasadzie omerta!* [*L'Église lutte contre la pédophilie. Ne soutenons pas le principe de l'omerta!*], *Gazeta Wyborcza* 11 février 2012.

10. Cf. J. AUGUSTYN, *Bez oskarżeń i uogólnień [Sans accusations ni généralisations]*, interview de T. Królak du 23 mars 2012 sur l'homosexualité chez les prêtres réalisée pour KAI :

[http://ekai.pl/wydarzenia/temat\\_dnia/x52614/bez-oskarzen-i-uogolnien/?print=1](http://ekai.pl/wydarzenia/temat_dnia/x52614/bez-oskarzen-i-uogolnien/?print=1).

11. Le père Hans Zollner S.J., doyen de l'Institut de Psychologie de l'Université Pontificale Grégo-

rienne de Rome, dit que « dans les milieux laïques (...) le nombre de violences sur des filles est plus grand que celui des violences sur des garçons. D'où vient cette différenciation? Ceci met certainement en évidence le pourcentage plus élevé des personnes avec des tendances ou une orientation homosexuelle dans ces milieux ecclésiastiques, où existaient de nombreux cas de pédophilie de nature homosexuelle, que dans la société en général ». (DON J. AUGUSTYN S.J., *Kościelna omerta [Omerta de l'Église]*, interview du père Hans Zollner S.J., *Rzeczpospolita*, 19 avril 2012.

sacrées, et de l'autre côté ils font continuellement quelque chose d'opposé, de particulièrement indigne. De cette façon ils « s'immunisent » contre tout ce qui est supérieur et saint, et leur vie morale s'atrophie et glisse vers la chute. Et si en eux meurt tout ce qui est supérieur, il y a d'autant plus de place pour ce qui est inférieur et pour le désir des choses matérielles, sensuelles: sexe, argent, pouvoir, carrière, luxe. Il est difficile de les aider, car qu'est-ce qui pourrait les sauver quand ont échoué les plus importants moyens de la formation, de la foi et de la grâce? Quoi qu'il en soit ils savent très bien qu'ils risquent d'être découverts et discrédités, et c'est pourquoi ils se soutiennent mutuellement. Ils forment des groupes informels, des gangs, et même une sorte de mafia, cherchant à contrôler surtout les endroits où se trouvent le pouvoir et l'argent. Une fois qu'ils ont atteint un poste à responsabilité, ils cherchent à appuyer et à promouvoir avant tout les personnes d'une nature semblable à la leur, ou au moins celles dont ils sont certains qu'elles ne s'opposeront jamais, à cause de leur caractère faible. C'est ainsi qu'il peut arriver que l'Église se trouve à avoir à des postes de direction des personnes profondément corrompues, des personnes bien éloignées du niveau spirituel digne d'une charge importante, des personnes fausses et particulièrement exposées aux chantages des adversaires du christianisme.

Les personnes qui « ne parlent pas du cœur » gardent secrète leur façon d'être, car elles savent qu'elles devraient avoir honte. Elles répètent au contraire des phrases apprises et copient les textes des autres. On ressent souvent autour d'elles une atmosphère perceptible de fausseté et de torpeur morale. Du pharisaïsme dans sa forme la plus pure <sup>12</sup>.

Bien que certains d'entre eux soient seulement des homosexuels passifs, ils cherchent en général à défendre et promouvoir aussi les homosexuels actifs, ils sont très solidaires à leur égard, prêts à mentir avec eux. Ainsi, ils placent leur propre bien-être au-dessus du bien de la communauté, selon la devise: « Que l'Église soit discréditée, ridiculisée, pourvu que "moi et les miens" soyons bien jusqu'à la fin de notre vie, que nous ne manquions de rien. » L'omerta sous sa forme la plus pure. Mais de cette façon, ils peuvent dominer de nombreuses parties de la hiérarchie ecclésiastique, devenir des « groupes détenteurs de pouvoir », acquérant de fait une influence énorme sur les nominations impor-

12. Ceci explique en partie pourquoi les représentants tant du premier que du second groupe, du point de vue moral et intellectuel, sont souvent aussi médiocres. Et pourtant Il est très important de savoir qui conduit l'Église, si ce sont des évêques comme Wojtyła, Wyszyński, Nagy, Jaworski, Nossol, Nowak, Pietraszko et Małysiak, ou bien si ce sont des évêques comme Paetz, Magee et Weakland.

tantes et sur toute la vie de l'Église. Souvent ils se révèlent être même plus forts que des évêques honnêtes et diligents <sup>13</sup>.

Et c'est de là que naissent les plus graves difficultés pour les autres prêtres. Il peut arriver que soient reçus au séminaire des jeunes qui sont déjà partenaires de ces homo-prêtres. Quand le recteur ou encore un autre supérieur cherchent à les éloigner, il arrive qu'en fin de compte ce soient eux qui sont renvoyés, et non les homo-séminaristes. D'autres fois, quand un vicaire cherche à défendre les jeunes des violences sexuelles d'un curé, c'est justement lui, et non le curé, qui est rappelé à l'ordre, tourmenté et enfin déplacé. Pour avoir fait son devoir avec courage, c'est lui qui se retrouve à vivre des expériences douloureuses. Il arrive que, par une action organisée, il soit l'objet de chantages, humilié et diffamé tant dans le milieu paroissial que sacerdotal. De plus, quand un prêtre ou un frère subissent eux-mêmes des violences sexuelles de la part de confrères et de supérieurs et qu'ils essaient de demander de l'aide à des niveaux plus élevés, il peut arriver qu'ils rencontrent un homosexuel encore plus important.

Ainsi, les membres d'un homo-gang peuvent atteindre des charges et exercer des influences tellement importantes qu'ils en tirent une sensation de pouvoir extraordinaire et d'impunité absolue <sup>14</sup>. Leur vie devient souvent une caricature diabolique du sacerdoce, de même que les homo-relations sont les caricatures du mariage. Il est notoire, même dans les médias, qu'ils commencent à se comporter comme des drogués de l'homo-sexe, qu'ils deviennent de plus en plus dissolus, et qu'ils en arrivent parfois à commettre des actes de violence. Ils exercent même des violences sur des mineurs, en les contraignant à des rapports sexuels. Se produisent alors les actes les plus graves, comme des homicides et des suicides.

J'ai appris par hasard l'existence du problè-

13. Le cardinal primat Józef Glemp, par exemple, quand il est devenu archevêque de Varsovie, a dit: « Quand j'ai pris le gouvernement de ce diocèse, je ne m'attendais pas à ce que le lobby homosexuel dans l'Église soit aussi fort. » Cf. le blog de DON WOJCIECH LEMAŃSKI:

[http://natemat.pl/5729\\_ks-lemanski-juz-prymas-glemp-mowil-o-silnym-lobby-homoseksualnym](http://natemat.pl/5729_ks-lemanski-juz-prymas-glemp-mowil-o-silnym-lobby-homoseksualnym). Un autre cardinal polonais a dit: « La chose la plus difficile et de faire face au lobby gay. »

14. Le mécanisme de naissance des homo-liens généralement informels, ce « soutien » réciproque et pyramidal, est sociologiquement typique des services en uniforme, où travaillent surtout les hommes qui restent dans de fortes relations de soumission hiérarchique de travail. On peut trouver des problèmes semblables dans l'armée, dans la police et dans le système carcéral. Pour toute communion humaine, ceci est toutefois mortel: lorsque ce sont les tendances homosexuelles, et non les compétences professionnelles, l'engagement et les résultats du travail, qui décident de charges particulièrement importantes. Ceci constitue aussi une injustice fondamentale, la discrimination de la majorité normale.

me de l'évêque Paetz par un séminariste, qui m'a raconté avec effroi et tremblement comment il était violenté précisément par son évêque diocésain. Ce jeune homme risquait de perdre la foi et la santé psychique ainsi que spirituelle. Il n'était pas facile de le convaincre qu'un homme n'est pas représentatif de toute l'Église.

C'est aussi pour cela qu'il faut devenir prêtre, pour ne pas laisser quelque chose de si important dans les mains de ce genre de personnes. De nombreuses histoires semblables ont été rapportées par des prêtres de Łomża et de Poznań (où Paetz a été évêque diocésain), rencontrés lors de congrès scientifiques nationaux et internationaux.

Mais nos interventions auprès des différents échelons de la hiérarchie ecclésiastique ne donnaient aucun résultat, elles se heurtaient à un mur infranchissable, même pour une question si évidente. Alors que dans le cas d'un vicaire ou d'un professeur de religion, il suffirait d'une allusion à ce genre d'information pour provoquer une réaction, dans le cas de cet évêque il a fallu au contraire un vacarme médiatique et une intervention directe du Pape.

À cette situation spécifique s'appliquent les paroles de don Augustyn: « L'Église ne génère pas l'homosexualité, mais elle est une victime des personnes malhonnêtes avec des tendances homosexuelles, qui exploitent les structures ecclésiastiques pour assouvir leurs instincts les plus bas. Les prêtres homosexuels pratiquants sont maîtres dans l'art de se camoufler. Parfois ils sont démasqués par hasard (...) Un véritable danger pour l'Église est constitué par (...) des prêtres homosexuels cyniques, qui utilisent leurs charges à leur propre profit, et le font parfois de façon très habile. Ces faits constituent une grande souffrance pour l'Église, pour la communion sacerdotale, pour les supérieurs. Le problème est très épineux <sup>15</sup>. »

### 3. Le combat de Benoît XVI

Benoît XVI a connu ce genre de prêtres au cours de nombreuses années de travail au Vatican. Il a souvent souligné à quel point il était bouleversé de découvrir la dimension de cette plaie des crimes commis par les homosexuels dans l'Église, l'étendue de l'activité clandestine connexe et la gravité des dommages causés aux jeunes et à l'Église tout entière. Il s'est exprimé ainsi: « Oui, c'est une grande crise, il faut le dire. Cela a été bouleversant pour nous tous. Toute cette saleté tout à coup. C'est presque comme si le cratère d'un volcan avait tout à coup craché un gros nuage de saleté qui souillait et obscurcissait tout, si bien que le sacerdoce est apparu comme un lieu de honte, et que chaque prêtre a été soupçonné d'être "l'un d'entre eux" <sup>16</sup>. »

15. PÈRE AUGUSTYN S.J., *Bez oskarżeń i uogólnień [Sans accusations ni généralisations]*, op. cit.

16. BENOÎT XVI, *Lumière du monde. Le pape, l'É-*



Alors qu'il était encore cardinal, il a fait allusion à ce genre de prêtres pendant la fameuse *Via Crucis* au Colisée en 2005, peu avant la mort de Jean-Paul II et de sa propre élection au Siècle de Pierre, s'exprimant ainsi : « Ne devons-nous pas penser également à ce que le Christ doit souffrir dans son Église elle-même ? (...) Dans quel cœur vide et mauvais entre-t-il souvent ! Combien de fois ne célébrons-nous que nous-mêmes, et ne prenons-nous même pas conscience de sa présence ! Combien de fois sa Parole est-elle déformée et galvaudée ! Quel manque de foi dans de très nombreuses théories, combien de paroles creuses ! Que de souillures dans l'Église, et particulièrement parmi ceux qui, dans le sacerdoce, devraient lui appartenir totalement ! Combien d'orgueil et d'autosuffisance ! (cf. *Mt.* 8, 25). » Le Pape a aussi constaté : « La plus grande persécution de l'Église ne vient pas des ennemis du dehors, mais elle naît du péché de l'Église <sup>17</sup>. » Il savait quel devoir l'attendait, et c'est pourquoi il demanda, au cours de la liturgie pour l'intronisation dans le Ministère Pétrinien comme évêque de Rome, qui s'est déroulée le 24 avril 2005 : « Priez pour moi, afin que je ne fuie pas, par peur, devant les loups <sup>18</sup>. »

Une fois élu Pape, il a commencé à agir avec détermination et rapidité. Il a défini comme l'une des priorités de son pontificat la purification de l'Église des abus homosexuels et l'élimination de ceux-ci à l'avenir. Il a commencé à relever les prêtres corrompus de leurs charges. Dès les premiers mois de son pontificat, en 2005, il a promulgué une directive qui interdisait rigoureusement l'ordination des homosexuels non guéris. Cette directive était accompagnée d'une lettre envoyée par le Saint-Siège aux évêques du monde entier, qui ordonnait le renvoi immédiat des prêtres avec tendances homosexuelles de toute fonction éducative dans les séminaires <sup>19</sup>. Ensuite un document de la Congrégation pour l'Éducation Catholique en 2008 a empêché complètement leur admission dans les séminaires. Il est clairement affirmé dans ce document que ces candidats ne peuvent être admis qu'après leur complète guérison <sup>20</sup>. Ces règles ont été

*glise et les signes des temps*, conversation de Benoît XVI avec Peter Seewald.

17. BENOÎT XVI, *Lumière du monde*, op. cit.

18. *Ibidem*.

19. Il s'agit du document *Instruction de la Congrégation pour l'Éducation Catholique concernant les critères de discernement vocationnel à l'égard des personnes à tendances homosexuelles en vue de leur admission au Séminaire et aux Ordres sacrés*, Rome 2005. Cf. le commentaire de ce document par G. MANSINI, L. J. WELCH, *W posłuszeństwie Chrystusowi [Dans l'obéissance au Christ]*, *First things. Edycja Polska*, 1/2006, pp.10-12. C'est une analyse très juste de l'essence du sacerdoce du Christ comme contraire au comportement homosexuel.

20. Il s'agit du document « *Orientations pour l'utilisation des compétences psychologiques dans l'admission et dans la formation des candidats au*

confirmées pour toute l'Église en 2010 dans la *Note du Vicariat de Rome pour le Successeur de Saint Pierre* <sup>21</sup>. Un exemple de comportement dans de tels cas est constitué aussi par la lettre pastorale du Pape aux catholiques d'Irlande « Graves péchés commis contre des enfants sans défense » <sup>22</sup>, en 2010. De même que Joachim Gauck, pasteur protestant et actuel président de la République Fédérale Allemande, a conduit de façon réussie et exemplaire *la lustratio* (enquêtes sur les actes contenus dans les archives de la Stasi), de même son compatriote effectuée au Vatican avec décision et honnêteté une purification chrétienne de l'Église <sup>23</sup>. Le Pape cherche en outre à empêcher qu'une catastrophe de ce genre se reproduise à l'avenir. Il le fait au moyen d'une ferme interdiction de l'ordination des personnes à tendances homosexuelles, et par la suppression des possibilités de renouvellement de ce milieu.

Il faut le souligner, étant donné que dans l'Église polonaise le problème de la relation homosexualité-sacerdoce n'a pas été encore suffisamment abordé. Il semble qu'au pays de la Vistule le virage amorcé dans ce domaine par Benoît XVI soit encore trop peu connu. Les principes du Pontife peuvent être ainsi résumés :

1) Au lieu de la distinction entre homosexualité active et passive, le Saint Père introduit dans les documents officiels une distinction entre les tendances homosexuelles transitoires, qui surviennent pendant la période de l'adolescence, et celles qui sont profondément enracinées. Ces deux formes d'homosexualité, et non plus seulement l'homosexualité active (en général transitoire) constituent un obstacle qui exclut de l'ordination sacerdotale.

2) L'homosexualité n'est pas conciliable avec la vocation sacerdotale. Par conséquent, est rigoureusement interdite non seulement

*sacerdoce*, Rome 2008.

21. Cf. *Note du Vicariat au sujet de l'article de « Panorma », publié le 23 juillet 2010*, Rome 2010. La note constitue une réaction à l'article publié dans « Panorama » qui, en se référant des vidéos mises sur Internet, montre la dissolution homosexuelle et le cynisme des homo-prêtres qui travaillent au Vatican. Cf.

<http://blog.panorama.it/italia/2010/07/22/le-notti-brave-dei-preti-gay-una-grande-inchiesta-in-edicola-venerdi-con-panorama/>

22. Cf. BENOÎT XVI, *Lumière du monde*, op. cit.

23. C'est précisément l'énumération des actions indiquées par Benoît XVI à l'égard de la plaie de la pédophilie et de l'éphébophilie dans l'Église, qui fait comprendre avec quelle détermination le Pape mène cette bataille, selon le principe de la « tolérance zéro ». On peut trouver cette liste, en italien, à l'adresse Internet :

<http://paparatzinger5blograffaella.blogspot.com/2011/10/le-decisioni-e-lesempio-di-papa.html>, et aussi <http://benedetoxvielenospeciali.blogspot.com/2009/11/chiesa-e-pedofilia-la-tolleranza-zero.html>, et en allemand sur : <http://www.kath.net/detail.php?id=33076>.

l'ordination d'hommes ayant tout type de tendance homosexuelle (même transitoire), mais aussi leur admission au séminaire.

3) Les tendances homosexuelles transitoires doivent être surmontées avant l'admission à la première année d'études ou au noviciat.

4) Séminaires, ordres, cures et curies diocésaines doivent être entièrement libres de toute forme d'homosexualité.

5) Les hommes ayant des tendances homosexuelles, déjà ordonnés diacres, prêtres et évêques conservent la validité de leurs ordinations, mais ils sont tenus d'observer tous les commandements de Dieu ainsi que toutes les dispositions de l'Église. Ainsi, comme les autres prêtres, ils doivent vivre dans la chasteté et cesser toute action contre le bien de la personne humaine et de l'Église, toute activité à caractère mafieux et surtout toute attitude de révolte à l'égard du Saint Père et du Saint-Siège.

6) Il est fortement recommandé aux prêtres souffrant de ce genre de troubles d'entreprendre au plus vite une thérapie adaptée <sup>24</sup>.

Dans le livre de Benoît XVI paru en 2010 *Lumière du monde*, nous trouvons un passage très important sur l'homosexualité et le sacerdoce. Les paroles du Saint Père sont une espèce de commentaire des documents précédents du Saint-Siège. Les paroles du Pape viennent « directement du cœur » et sont particulièrement explicites :

« *L'homosexualité n'est pas conciliable avec le ministère sacerdotal, car sinon le célibat comme renonciation n'a aucun sens non plus. Ce serait un grand danger si le célibat devenait une raison pour conduire au sacerdoce des personnes qui dans tous les cas ne*

24. Il serait bon de faire un bilan de la façon dont ces décisions ont été appliquées en Pologne, et sur notre fidélité au Saint Père et au Saint-Siège. Nous avons plus de 100 séminaires, il serait donc utile d'organiser un symposium pendant lequel des expériences pourraient être échangées. Cela vaudrait donc la peine de demander par exemple : Comment se passe en Pologne l'admission des candidats aux séminaires ? Quelle est l'attitude vis-à-vis des tendances homosexuelles ? Les candidats signent-ils une déclaration à ce sujet, et sont-ils soumis à des analyses psychologiques adéquates selon ce qui est prescrit par le document du Vatican publié en 2008 ? Quelle est la dimension du problème dans les séminaires polonais ? Où sont envoyés les candidats avec des tendances homosexuelles à caractère transitoire pour leur permettre de guérir avant d'entrer au séminaire ? Peut-être faut-il créer un centre thérapeutique polonais pour ce type de problèmes ? De quelle façon a-t-on appliqué l'instruction du Saint-Siège de 2005, selon laquelle doivent être expulsés des séminaires les recteurs et les éducateurs homosexuels ? On peut trouver une aide importante pour faire face à ce problème dans l'étude suivante : RICHARD CROSS, Ph. D. (With research data from Daniel Thoma, Ph. D.), *The Collapse of Ascetical Discipline And Clerical Misconduct: Sex and Prayer*, « Linacre Quarterly », vol. 73, February 2006, N. 1, pp. 1-114.

désirent pas se marier, parce qu'en fin de compte leur attitude à l'égard de l'homme et de la femme est elle aussi d'une certaine façon altérée, désorientée, et dans tous les cas elle n'est pas dans cet ordre de la création dont nous avons parlé.

Il y a quelques années la Congrégation pour l'Éducation Catholique a émis une disposition par laquelle des candidats homosexuels ne peuvent pas devenir prêtres parce que leur orientation sexuelle les éloigne de la droite paternité, de ce qui en profondeur définit le fait d'être prêtre. Le choix des candidats au sacerdoce doit par conséquent être très soigneux. Il faut porter une grande attention afin de ne pas introduire une confusion semblable et qu'à la fin le célibat des prêtres ne soit pas identifié avec la tendance à l'homosexualité<sup>25</sup>. »

La grande importance donnée par le Pape et par le Saint-Siège à ce problème est mise en évidence par le fait que, bien que dans l'Europe occidentale et en Amérique il manque des prêtres et des nouvelles vocations, l'Église ne veut pas accepter dans les séminaires ce genre de candidats, étant donné les graves dommages causés par les prêtres homosexuels. Ils ont déjà coûté trop cher à l'Église!

#### 4. Homo-hérésie dans l'Église

Mais tout le monde ne veut pas accepter les principes énoncés ci-dessus. L'enseignement du Pape rencontre des oppositions: la communauté homosexuelle de l'Église se défend et attaque. Elle a besoin aussi d'instruments intellectuels, de justifications, et c'est pourquoi l'homo-idéologie prend, dans ses raisonnements, discours et écrits, la forme d'une homo-hérésie.

La rébellion la plus ouverte contre le Pape et contre l'Église est dirigée par certains jésuites américains qui s'opposent ouvertement et déclarent que, en opposition aux principes cités ci-dessus, ils acceptent aussi des séminaristes ayant des tendances homosexuelles, en les invitant même volontairement<sup>26</sup>.

Ils ont une longue tradition en la matière, puisqu'ils constituent depuis des années un bastion de l'homo-idéologie et de l'homo-hérésie. Ils reprennent à leur compte de nombreuses opinions d'un théologien moral hérétique et ex-prêtre, Charles Curran. Ils sont

aussi très influencés par leur ex-frère le père John Mc Neill S.J., qui a fondé le mouvement pro-homosexuel *Dignity* et a publié le livre *L'Église et l'homosexuel* dans lequel il refuse ouvertement l'enseignement de l'Église et adopte l'homo-idéologie. Ce livre a obtenu l'imprimatur de son Provincial de New York et, malgré les interdictions du Vatican, il a été réimprimé plusieurs fois. Le livre est donc devenu une sorte de bible homosexuelle pour de nombreux jésuites américains. Mc Neill a pour eux une importance peut-être supérieure à celle de Jésus ou de saint Paul, certainement supérieure à celle du Pape<sup>27</sup>. Les revues « *Theological Studies* » et « *America* », qu'ils publient, soutiennent et répandent toujours des idées pro-homosexuelles. Par conséquent, on estime que la proportion de prêtres homosexuels aux États-Unis est déjà la plus élevée au monde, dépassant largement les 30 %. Tandis que les gays se sentent toujours plus à leur aise, les autres prêtres, dans cet environnement particulier, se sentent de plus en plus en difficulté<sup>28</sup>. On peut dire que le quatrième vœu d'obéissance au Pape a été remplacé chez eux par un quatrième vœu d'archi-désobéissance.

Cet état de fait ne devrait pas nous étonner ni nous impressionner particulièrement, puisque les ecclésiastiques aussi sont soumis aux influences de leur époque, même les pires. S'ils sont trop faibles intellectuellement ou moralement, alors non seulement ils sont soumis à ces influences, mais ils leur cèdent. Tout cela est une des causes principales de la naissance des hérésies dans l'Église, hérésies déjà nombreuses, et que l'Église a dû démasquer et combattre. À l'époque de la domination des idéologies fascistes et marxistes, il y avait dans l'Église aussi bien des prêtres fascistes que des prêtres marxistes. Et maintenant que l'homo-idéologie est promue par les hommes de gauche, il y a certainement dans l'Église des prêtres homo-idéologues, et parfois même homo-hérétiques.

Don Jacek Prusak S.J. est leur représentant le plus connu en Pologne, instruit justement par les jésuites américains. Voilà déjà huit ans qu'il est considéré comme le porte-parole de l'homo-lobby de l'Église et qu'il lutte pour les intérêts de ce lobby.

Le vocabulaire et les arguments de don Jacek Prusak semblent souvent provenir, mot pour mot, des manuels d'homo-idéologie, et spécifiquement des pages qui se réfèrent aux gays. Ses textes comportent de nombreuses lacunes, tant au point de vue du contenu qu'à celui de la logique, mais leur but principal est toujours le même: faire une apologie, la plus grande possible, de l'homosexualité en général, et surtout du sacerdoce homosexuel, indé-

pendamment du nombre de manipulations nécessaires pour atteindre cet objectif<sup>29</sup>.

Quand un ecclésiastique ou un laïc parlent en public de la position de l'Église sur l'homosexualité, quand ils la défendent et la soutiennent, quand ils invitent à la maintenir, ils doivent s'attendre à une attaque immédiate et brutale de don Jacek Prusak, une attaque répétée aussi dans les journaux, en particuliers les journaux antichrétiens.

Dans cette grande lutte de l'Église contre l'homo-idéologie, il prend position de façon catégorique pour le camp opposé, et il le fait parfaitement. Dans un premier temps, il a été soutenu par le père Tadeusz Bartoś O.P., bien qu'avec des attitudes beaucoup moins agressives. Lorsqu'en revanche en 2007 le père Tadeusz Bartoś a quitté le sacerdoce et l'ordre des frères dominicains, don Jacek Prusak est resté seul pour jouer ce rôle<sup>30</sup>. Il est « le commentateur de service » des médias qui sont hostiles à l'Église, surtout en ce qui concerne ce sujet. En 2005, tout de suite après la publication de la disposition papale qui interdisait l'ordination des homosexuels, don Jacek Prusak l'a soumise à une sévère critique dans un journal connu pour sa propagande fanatique de l'homo-idéologie<sup>31</sup>. Dans son article *Lawendowa historia Kościoła* aussi, il a soutenu que l'orientation homosexuelle ne doit

29. Cf. par exemple J. PRUSAK, *Miłość czy potencja* [Amour et puissance sexuelle], *Tygodnik Powszechny*, 24 octobre 2004; *Manifest teologiczny* [Manifeste théologique], *Tygodnik Powszechny*, 16 décembre 2005; *Inni inaczej. O prawie homoseksualistów do bycia zrozumianymi* [Différents différemment. Du droit des homosexuels à être compris], *Tygodnik Powszechny*, 25 (2919) 2005, pp. 1 et 7; *Norma i kultura* [Norme et culture], *Tygodnik Powszechny*, 31 janvier 2012. Il est perfide, trompeur et dangereux que don Jacek Prusak cherche à créer l'impression qu'il est le seul dans l'Église à comprendre et accepter les homosexuels de la meilleure façon possible et. En réalité, ceux-ci ne peuvent au contraire être aidés que par un face à face avec la vérité et par une assistance thérapeutique pour vaincre leurs tendances. C'est exactement ce que font les personnes qui veulent authentiquement leur bien.

30. Cf. J. PRUSAK, *Inni inaczej*. [Différents différemment], op. cit. et aussi *Zgadza się nie zgadza* [Nous sommes d'accord pour ne pas être d'accord], *Tygodnik Powszechny*, 27 (2921) 2005, p. 6; *Homofobia Camerona niebezpieczna, także dla Kościoła* [L'homophobie de Cameron est dangereuse aussi pour l'Église], interview de K. WIŚNIEWSKA, *Gazeta Wyborcza*, 19 mai 2009; *O homoseksualizmie przed Mszą* [De l'homosexualité avant la messe], interview de R. KOWALSKI, *Gazeta Wyborcza*, 28 août 2009; J. Prusak, *Lawendowa historia Kościoła*, op. cit., p. 3. Cf. aussi le père T. BARTOŚ O.P., *Kościół gejów nie odrzuca* [L'Église ne repousse pas les gays], *Gazeta Wyborcza*, 11-12 juin 2005, p. 4 et aussi *Homoseksualizm w publicznej debacie* [L'homosexualité dans le débat public], *Gazeta Wyborcza*, 25-26 juin 2005, p. 29.

31. Cf. entretien de K. WIŚNIEWSKA avec don Jacek Prusak, *Instrukcja ma luki* [LA disposition a des lacunes], *Gazeta Wyborcza*, 30 novembre 2005, p. 11.

25. BENOÎT XVI, *Lumière du monde*, op. cit.

26. Cf. par exemple les opinions sur ce sujet de don John Whitmey S.J. d'Oregon et don Gerald Chojnacki S.J. de New York, deux provinciaux jésuites américains, publiées aussi par la presse polonaise: M. GADZIŃSKI, *Gej to nie ksiądz* [Un prêtre gay n'est pas prêtre], « *Gazeta Wyborcza* », 1-2 octobre 2005, p. 2.

Le couvent des dominicains de Braunschweig constitue un exemple manifeste de la propagande homosexuelle dans l'Église allemande, cf.

<http://www.dominikaner-braunschweig.de/Kloster/Homosex/Homosex.html>

27. Cf. J. MC NEILL, *The Church and the Homosexual*, Kansas City 1976.

28. Cf. J. NEUHAUS, *Rozem roku 2005?* [La trêve de l'année 2005?], op. cit., p. 15.



pas exclure un candidat au sacerdoce, prenant ainsi une position exactement contraire aux déclarations du Magistère de l'Église catholique. Il met en doute l'existence de l'homo-lobby dans l'Église, alors que lui-même et son activité sont des preuves particulièrement convaincantes exactement du contraire<sup>32</sup>. Ainsi continue la tradition des prêtres qui expriment des idées contraires à l'enseignement de l'Église, et c'est précisément pour cela qu'ils sont mis en avant par les médias antichrétiens de gauche. En sont des exemples don Michał Czajkowski, l'ex jésuite Stanisław Obirek et l'ex dominicain Tadeusz Bartoś.

Il est facile de se convaincre de ce fait en comparant les interventions de don Prusak sur ce sujet avec les déclarations du Pape et avec les documents de l'Église cités ci-dessus. Quoi qu'il en soit il n'est pas possible d'accepter qu'un prêtre homo-idéologue attaque l'enseignement de l'Église ainsi que les prêtres et les laïcs qui défendent cet enseignement, ni que la minorité homo-idéologue domine sur la majorité normale. La façon dont don Jacek Prusak s'oppose au Saint Père est inadmissible et scandaleuse.

C'est l'existence même de l'Église qui est ici en jeu. Cette idéologie et ces manipulations doivent être étouffées dans l'œuf, car l'augmentation du nombre de prêtres comme don Prusak pourrait créer de sérieux problèmes de survie de l'Église elle-même. On pourrait même arriver à l'autodestruction de l'Église, ce qui est déjà arrivé dans de nombreux endroits de l'Ouest. L'Église qui se contredit elle-même, qui renie son propre enseignement, n'est utile à personne, elle meurt, comme l'Église en Hollande. Quelque chose de contradictoire sur le fond ne peut pas exister.

Une fausse théologie est un danger mortel. Un théologien non compétent peut réduire la foi, la théologie et la philosophie à la psychologie. Il peut en somme introduire une infection dans l'organisme de l'Église, un virus contenant les idées malades de l'adversaire, il peut contaminer lui-même et le prochain avec les maladies des autres. C'est ce qui s'est vérifié dans le cas d'Eugen Drewermann, un ex-prêtre allemand, qui a commencé à travailler comme professeur de théologie dogmatique à Paderborn, et qui ensuite, réduisant la théologie à la psychologie, a fini par embrasser les idées New Age et celles du bouddhisme. Sigmund Freud et Karl Jung sont devenus pour lui plus importants que Jésus et saint Paul.

Les effets ne se sont pas fait attendre longtemps<sup>33</sup>. Si ces théories se répandent, elles

peuvent devenir destructrices pour toute l'Église, comme en Hollande. C'est précisément là, d'ailleurs, que la théologie malade d'Edward Schillebeeckx a contribué à la désagrégation et presque à la mort de l'Église, auparavant très vivante. En effet en l'espace de dix ans, ou un peu plus, cette Église a presque cessé d'exister, comme si elle avait été minée à la base.

Il faut se défendre avec détermination contre cette « théologie hollandaise ». Il s'agit ici de l'être ou ne pas être de l'Église. Si l'on permettait aux homosexuels d'agir librement, on aurait comme conséquence la destruction potentielle en peu de temps de diocèses et de couvents entiers, comme cela arrive aux États-Unis, où la vocation au sacerdoce est de plus en plus appelée *gayprofession* (surtout par référence aux jésuites locaux), ou comme en Irlande où les hommes ont peur de rentrer dans ces séminaires vides, craignant d'être tout de suite accusés de quelque trouble.

La situation est semblable à celle qui existait aux débuts de la Réforme protestante, quand des nations entières se détachèrent de l'Église catholique. Les principales causes de cet éloignement étaient la grande décadence morale et la vie dissolue que menaient certains ecclésiastiques, y compris le Pape Alexandre VI.

De même que le Concile de Trente chercha à sauver l'Église au moyen de sa conversion et l'augmentation de la discipline, de même Benoît XVI cherche maintenant à la sauver en essayant, par exemple, de réduire le plus possible l'influence de l'homo-lobby ecclésiastique. C'est là une manifestation de son génie prophétique et de son génie scientifique, qui fait de lui un des plus grands théologiens de notre époque, capable donc de soutenir une lutte spirituelle. On le constate dans une perspective à long terme, si l'on se souvient que beaucoup d'autres théologiens se sont trompés en flirtant et parfois même en cédant à des idéologies à la mode. Le théologien et évêque Ratzinger a toujours été intransigent et déterminé, de façon excellente et précise. Il n'a jamais cédé à ces illusions, et il ne s'est jamais plié ni à la « théologie de comptoir » ni à la « théologie postmoderne », dans lesquelles l'irresponsabilité est grande et avec lesquelles il est facile de répandre quelque chose de totalement contraire au christianisme. À présent il ne doit avoir honte de rien. Et pourtant c'est précisément à cause de cette détermination précise qu'il est tellement rejeté, et même haï par certains hommes de l'Église, surtout par les membres de l'homo-lobby, qui appartiennent au noyau de l'opposition interne au Pape.

*Powszechny* 51 (2267) 1992; *Falszywy prorok. W odpowiedzi Tadeuszowi Zatorskiemu* [Faux prophète. Réponse à Tadeusz Zatorski], *Tygodnik Powszechny* 7 (2275) 1993.

On peut déduire la grandeur de Benoît XVI aussi de la façon dont il supporte tout cela, c'est-à-dire de sa sérénité, sa confiance et sa patience quand il garde humblement le silence même face aux attaques les plus violentes, même quand celles-ci proviennent de « ses hommes ». Il ne se défend pas, il veut surtout le Christ et l'homme. C'est un grand scientifique et un grand témoin de l'Épiphanie. Il est, réellement, non seulement un intellectuel éminent, mais en même temps un « bon pasteur qui, quand il voit venir les loups, n'abandonne pas ses brebis et ne s'enfuit pas, mais donne sa vie pour elles » (cf. *Jn.* 10, 12-15).

Mais il ne peut pas tout faire tout seul. Il a besoin de chacun de nous. Il a besoin d'un appui et d'une saine prédication dans chaque Église locale. C'est une question de fidélité à la conscience: la défense de la vérité du salut, indépendamment de ce qu'elle pourrait coûter. Dans ce contexte, on voit particulièrement bien la grandeur et la sainteté de l'Église.

L'homo-idéologie semble être aussi puissante et elle est promue d'une façon aussi agressive que l'étaient autrefois le marxisme et le fascisme. Beaucoup pensent que sa victoire est inévitable (comme c'est arrivé pour ces idéologies). Dans ces circonstances c'est surtout l'Église qui défend aussi clairement les vérités fondamentales, en les soutenant avec rationalité. Quand se déchaînent les démons des idéologies, c'est alors que la foi, paradoxalement, doit devenir une importante gardienne et protectrice de la raison. L'Église a déjà vécu des difficultés plus grandes, des hérésies plus graves. Mais l'absurdité doit s'écrouler, s'épuiser, se dévorer elle-même. On ne peut pas vivre dans une contradiction sans fin. On ne peut pas vivre toujours contre la raison, contre la nature, contre les commandements, de même qu'on ne peut pas rester indéfiniment la tête en bas. À la fin on doit se convertir, ou tomber.

La grandeur de l'Église catholique se manifeste entre autres dans le fait qu'elle sait reconnaître ses erreurs, admettre la faute de ses membres, elle sait demander pardon pour ces fautes, et elle est capable d'entreprendre un processus de conversion et de purification. D'autres milieux sont capables de se repentir, mais de façon plus limitée, bien que leur situation soit plus grave. Les médias, que l'on pourrait souvent désigner par le sigle C.H.C. – Centre de Haine du Christianisme – se comportent comme si le problème de l'homosexualité était le problème principal ou le seul problème de l'Église catholique, comme si les éphébophiles n'existaient que parmi les prêtres, et comme si chaque prêtre devait donc être accusé de ce méfait.

La propagande de Goebbels, à l'époque d'Hitler, s'exprimait à l'égard des prêtres catholiques exactement de la même façon. On repropose donc les vieilles méthodes de généralisation des cas particuliers.

32. Cf. DON JACEK PRUSAK, *Lawendowa historia Kościoła*, op. cit. p. 3.

33. Cf. DON OKO, *Wokół sprawy Drewermann* [Autour de la question de Drewermann], (avec J. Bagrowicz), *Ateneum Kapłańskie* 4 (500) 1992, pp. 102-114; *Sprawa Drewermann* czyli "Luter dwudziestego wieku" [La question de Drewermann, ou Luther du vingtième siècle], *Tygodnik*

À l'inverse, les journalistes honnêtes constatent : « nous voyons que l'Église catholique est la seule institution qui fait quelque chose contre la pédophilie qui constitue un problème commun à tous les milieux et dans les institutions consacrées à l'éducation<sup>34</sup>. »

On pourrait donc se demander pourquoi les journalistes n'abordent pas ce sujet dans leur propre environnement, dans celui des patrons de journaux, et parmi ceux qui conduisent les manipulations et la chasse aux sorcières pratiquées par les médias. Cela peut être difficile, comme en Belgique et en Lituanie, où même des autorités au sommet de différentes hiérarchies sont impliquées dans des affaires de pédophilie. Mais où sont le courage et le zèle de ces journalistes qui attaquent si volontiers l'Église ? Des enquêtes montrent que ce problème ne frappe l'Église catholique qu'à une petite échelle. Pourquoi alors ne parle-t-on que d'elle ? Selon les enquêtes, sur 1 000 cas de pédophilie et d'éphéboophilie, un seul concerne l'Église catholique. Aux États-Unis, sur 10 000 personnes impliquées, seulement trois à cinq d'entre elles sont des prêtres catholiques. Par exemple, d'après les statistiques, sont frappés par ce problème dans une mesure beaucoup plus grande des prêtres protestants mariés et des enseignants, surtout de sport<sup>35</sup>.

Par conséquent ce n'est pas le célibat, comme le suggèrent certaines personnes, qui est le responsable de ces affaires. Tarcisio Bertone, cardinal et Secrétaire d'État au Vatican (le numéro deux au Vatican), le met en évidence en affirmant : « De nombreux psychiatres et psychologues ont démontré qu'il n'existe pas de relation entre célibat et pédophilie, mais beaucoup d'autres ont démontré qu'il existe un lien entre homosexualité et pédophilie. » De plus, il souligne le fait que « 80 % des pédophiles condamnés aux USA sont homosexuels. Et parmi les prêtres condamnés pour pédophilie, 90 % sont homosexuels ». Ces données démontrent « que l'Église a eu plus de problèmes avec les homosexuels qu'avec les pédophiles ». C'est ce que soutient Massimo Itruvigne, un sociologue italien, qui affirme : « il n'y a pas de lien entre le célibat et la pédophilie, étant donné que parmi les prêtres mariés il y a plus de pédophiles que parmi les prêtres catholiques (...). Aux États-Unis, presque mille prêtres ont été accusés d'abus sexuels sur des mineurs, mais à peine un peu plus de cinquante ont été condamnés. En revanche il y a eu environ six mille professeurs d'éducation physique et des entraîneurs, pour la majorité mariés, condamnés pour le même crime<sup>36</sup>. »

Quel sujet cela pourrait être pour les médias ! Alors pourquoi n'en parlent-ils presque jamais ? Parce qu'ils se préoccupent plus de la destruction de l'Église que du bien des enfants et des adolescents. Si leurs intentions étaient sincères, ils devraient frapper surtout ceux qui commettent des crimes de ce genre, qui sont beaucoup plus nombreux. Dans ces cas, les « justes » sont résolument absents, ceux qui pourraient faire quelque chose, même en prenant des risques. Les affaires qui concernent « les leurs » sont dissimulées et justifiées beaucoup plus que celles qui surviennent au sein de l'Église (on peut citer comme exemple le comportement de Roman Polanski à Hollywood en 1978, qui était, à ce qu'il paraît, un comportement « standard » à cette époque dans ce milieu). Ils semblent dire : « Si "les nôtres" le font, alors nous ne bougerons pas le petit doigt. Que l'on abuse des enfants ! Cela nous est égal. Du moment que tout va bien pour nous. » Voilà l'hypocrisie et le cynisme des journalistes « courageux » et de leurs commettants.

### 5. Notre combat

Il est important de comprendre pourquoi l'Église, pendant longtemps, n'a pas réussi à contrer et à régler le problème de l'homolobby. Cela n'est pas seulement dû aux influences de l'homolobby lui-même, comme dans le cas où les accusations envers un homosexuel en habit religieux finissaient sur le bureau d'un autre, puis dans sa corbeille à papier ou, encore pire, revenaient dans les mains de l'accusé lui-même, afin qu'il puisse se venger à sa guise de ses accusateurs. Une certaine forme de solidarité de groupe perverse s'est créée, selon le principe « défendons un des nôtres », même s'il est gravement coupable, seulement parce qu'il est « l'un des nôtres »<sup>37</sup>. Une autre raison est l'inconscience

l'archidiocèse de Przemyśl, a rappelé qu'en ce qui concerne « la réalité américaine et l'abus sexuel sur des mineurs, seulement 0,05 % de ces cas concerne des ecclésiastiques (...). Les mêmes pourcentages ressortent de recherches italiennes. En Allemagne, en revanche, de 1995 à la moitié de l'année 2012, on a enregistré 210 000 cas d'abus sur des mineurs. Dans ce contexte, seulement 94 cas ont un rapport avec l'Église catholique. Par conséquent un cas de violence sur deux mille dans ce pays implique des ecclésiastiques ». Par conséquent l'Église « ne restera pas silencieuse à l'égard de la falsification générale de l'image concernant la pédophilie dans le monde ». (M. MAJEWSKI, *Prawda i miłość lekarstwem na nadużycia [Vérité et amour comme remèdes aux abus]*, entretien avec Mgr Marian Rojek, *Uwazam Rze* 20 février 2012, pp. 60-62, 61). Cf. DON DARIUSZ KOWALCZYK, *Mówić prawdę o pedofili [Dire la vérité sur la pédophilie]*, *Gość Niedzielny* 19 février 2012, p. 28.

37. Il faut ajouter que cette impossibilité de rappeler à l'ordre les ecclésiastiques qui vivent de façon immorale, surtout quand ils occupent des charges importantes, constitue le principal problème de l'Église, comme si c'était une de ses faiblesses, et un péché structurel. De la même façon on ne voit pas souvent de réaction quand un évêque tombe dans l'alcoolisme, ou bien quand il commence à se

de la gravité du problème. Pour un prêtre normal, le fait qu'un mal si grand puisse être si près de lui est une chose inimaginable. De plus, les prêtres consciencieux et diligents sont en général tellement chargés de travail qu'ils n'ont souvent plus les forces nécessaires pour s'occuper en plus de ce problème. D'ailleurs, qui voudrait, sans nécessité, s'occuper de ce genre de scélératesses ? C'est souvent pour cette raison que, jusqu'à ce qu'éclate vraiment un grand scandale, on se comporte suivant le principe : « à petits pas, mais en avant ». Enfin, nous avons affaire à une activité criminelle, mais l'Église n'est pas une police, elle n'a pas de moyens pour lutter avec succès contre la criminalité organisée. Si un prêtre provoque un accident de la route, ou s'il a commis des délits dans le domaine économique, c'est à la police de s'en occuper en premier, et non à un évêque ou à un provincial. Et les actes de pédophilie et d'éphéboophilie sont les crimes les plus graves que l'on puisse commettre sur le corps, sur la psychologie et sur l'âme des enfants et des adolescents. Les prêtres qui commettent de façon répétée ces turpitudes pour un instant de plaisir doivent être vraiment très malades ! Ils ruinent la vie de leur prochain. C'est surtout à l'intention des pédophiles et des éphébofiles que Jésus a dit « Malheur à eux », et il a continué « Si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît à son cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer » (cf. *Mt.* 18, 6-11 et *Lc.* 17, 1-2). De tels actes de violence

comporter en fanatique d'un parti. Cette situation peut parfois durer plusieurs dizaines d'années, quand la sauvegarde d'un prêtre est placée au-dessus du bien spirituel de millions de fidèles. Donc, pour l'intérêt d'une seule personne, on risque l'affaiblissement ou la perte de la foi de beaucoup, à cause d'une si grave dépravation. La même situation peut être observée avec des curés qui vivent en concubinage. Bien que les faits soient publiquement connus, puisque les coupables ne se soucient même pas de les cacher, rien ne change. Les supérieurs se retranchent derrière l'absence de preuves. Quoi qu'il en soit l'écrasante majorité des décisions qui concernent la personne individuelle ne sont pas prises sur la base d'un processus judiciaire détaillé, mais sur des preuves générales fondées sur le « oui-dire », surtout si elles viennent de personnes crédibles. On voit apparaître clairement la nécessité urgente de développer des institutions qui s'occupent de discipliner la vie des prêtres. Nous avons besoin de plus d'hommes comme don Charles Scicluna, et de ministères comme le sien. L'Église qui exige tant du monde devrait avant tout exiger d'elle-même et faire face à ces nécessités. Elle ne peut s'exposer à la dérision. On ne peut pas tolérer aussi longtemps les origines d'un mal si grave, d'autant plus que celui-ci fait d'autres victimes.

Benoît XVI, le Pierre de notre temps, a mis en évidence le fait que l'une des nombreuses causes des crimes qui ont affligé l'Église en Irlande a été la renonciation à l'application du Droit pénal canonique, car « s'est éteinte ainsi la conscience que la punition peut être un acte d'amour. À cette époque, des personnes très valables ont aussi subi un étrange obscurcissement de la pensée » (BENOÎT XVI, *Lumière du monde*, op. cit.).

34. DON J. AUGUSTYN S.J., *Kościelna omertà [Omertà de l'Église]*, op. cit.

35. Cf. BENOÎT XVI, *Lumière du monde*, op. cit.

36. P. KOWALCZUK, *Watykan: nie zawinił celibat [Vatican: ce n'est pas la faute du célibat]*, *Rzeczpospolita*, 14 avril 2010. Après le symposium international *Vers la guérison et le renouveau* qui s'est déroulé à Rome, un représentant de la Pologne, Mgr Marian Rojek, évêque auxiliaire de



sexuelle sont, pour un enfant normal, quelque chose d'horrible, une blessure énorme, un « homicide » de son âme. Souvent, la victime d'un éphébofile ne parvient pas à surmonter le traumatisme pendant toute sa vie, elle perd la confiance en les autres, l'estime de soi, et elle perd le respect pour les règles morales. Mais si cette dépravation est commise par un prêtre, alors l'impact est beaucoup plus douloureux, car il vient d'une personne qui défendait des idées sublimes, envers laquelle la victime nourrissait une grande confiance, et dont il avait le droit d'attendre ce qu'il y a de plus noble et de plus vertueux. Les jeunes blessés disent alors : « je ne mettrai plus jamais les pieds à l'église », « tous les prêtres sont des crapules ». Souvent, ils perdent complètement la foi, ou ils entrent dans des sectes et effectivement ils ne reviennent plus jamais vers l'Église. Et pourtant ces jeunes ont été les plus proches du prêtre, ils venaient souvent des mêmes familles croyantes, ils étaient enfants de chœur, lecteurs, ils participaient à des camps, des pèlerinages, des retraites spirituelles : ils étaient le vrai trésor et l'avenir de l'Église. Et ainsi le travail précieux, scrupuleux de tant de parents, de religieuses, de catéchistes, de prêtres, d'évêques, est ruiné par le comportement méprisable de quelques hommes ignobles.

Dans cette situation, il peut être d'un grand secours aux jeunes blessés d'être défendus précisément par un autre prêtre. Cet appui peut leur rendre la confiance en l'Église, lorsqu'un autre prêtre défend un enfant de son confrère dépravé et l'accompagne lui-même à la police. C'est en cela que consiste la fidélité à l'homme et au Christ. Il est indispensable d'interrompre dès le début, sans attendre et à n'importe quel prix, ces actes de pédophilie et d'éphébofilie.

On ne peut pas hésiter, on ne peut pas penser à ce que l'on risquerait, à qui on risque de se mettre à dos, à ce que l'on pourrait perdre. De même que le père a le devoir de défendre son enfant même au prix de sa propre vie, de même le prêtre a ce devoir de défendre ces enfants, qui sont enfants de Dieu. En Pologne la situation est plus dangereuse dans la mesure où les gays et les éphébofiles en habit religieux les plus âgés peuvent avoir des liens avec les ex-agents des services secrets *Śłużba Bezpieczeństwa* (S.B., c'est-à-dire Service de Sécurité du Ministère de l'Intérieur du régime communiste en Pologne). De nombreux collaborateurs secrets étaient choisis parmi ces prêtres gays, car il était facile de les faire chanter. C'est parfois encore le cas aujourd'hui. Si leur indignité était rendue publique, alors les officiers de ces services secrets n'auraient plus les moyens de les terroriser, et par conséquent la source de leurs gains réguliers s'assècherait.

Un prêtre honnête qui, pour défendre des jeunes, s'oppose à un pédophile ou à un éphébofile influent peut donc vivre une véritable

torture. Il peut arriver qu'il aura subitement contre lui non seulement l'homo-mafia ecclésiastique de toute la zone, mais aussi les vieilles structures du S.B. Et celles-ci sont habituées à maltraiter et tuer les prêtres, comme cela est arrivé il y a des années au bienheureux don Jerzy Popiełuszko, ou aussi à don Zych, à don Niedzielak, don Suchołwoc, et à d'autres encore.

Par conséquent face à l'homo-mafia, l'Église devrait se comporter de façon très professionnelle, comme un ministère public ou un officier sur le champ de bataille. Il faut se rendre compte du fait que la partie adverse s'est souvent tellement dégradée intérieurement au cours de plusieurs décennies de vie dans le péché et dans l'hypocrisie qu'elle est tombée au niveau des criminels, et que pour défendre ses propres intérêts, elle est prête à commettre, en paroles et en actes, les pires actions. Il faut être préparés, et ne pas s'étonner, si nous sommes insultés lourdement, si nous sommes accusés des pires choses puisque « c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle » (*Mt.* 12, 34). Si quelqu'un accomplit des actes ignobles depuis des décennies, alors il est prêt à commettre des actions aussi méprisables dans le but de cacher ses fautes et de fuir ses responsabilités.

Il est plus facile de mentir en disant n'avoir commis aucun crime que de frapper ou tuer quelqu'un.

Il faut donc créer un vaste groupe d'hommes de bonne volonté qui défendent et qui appuient nos actions<sup>38</sup>. Ce groupe devrait comprendre des prêtres si possible haut placés, des experts dans différents domaines, des archivistes, de policiers, des journalistes, et un important groupe de personnes croyantes, avec pour objectif d'échanger des

38. En cas d'aide aux victimes d'abus sexuels, il faut conserver les preuves, procéder à des analyses médicales, enregistrer si possible tout de suite son témoignage et ceux des éventuels témoins. C'est important, car il arrive souvent que les victimes se rétractent, par exemple pour des raisons de pudeur, d'opportunisme, ou bien par peur de l'auteur du crime et de ses alliés, dont parfois les victimes dépendent pour différentes raisons. Les crimes doivent être dénoncés à la police ou bien au parquet, et pas seulement aux autorités ecclésiastiques. En ce qui concerne les autres questions, il faut d'abord chercher à les résoudre au sein de l'Église locale. Si la situation locale est compromise, il faut demander l'aide du Saint-Siège, mais en s'adressant à une bonne personne, digne de confiance, pour ne pas retomber entre de mauvaises mains. L'une des personnes les plus fiables est don Charles Scicluna, à qui il faut écrire en italien ou en anglais, et ensuite s'assurer que les documents lui sont bien parvenus. Il saura quoi faire. Il faut rappeler que, d'après les dispositions du code pénal polonais, tout rapport sexuel avec une personne de moins de 15 ans est passible de poursuites. Pour le Droit canonique cette limite d'âge est plus élevée. L'abus d'un mineur (de moins de 18 ans) par un ecclésiastique constitue un crime qui doit être dénoncé à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

informations, des documents et des preuves. Pour contrebalancer la puissance d'un homo-lobby, il faut un réseau étendu de personnes honnêtes. Internet est, par exemple, un moyen puissant de communication qui permet de créer une communauté mondiale d'hommes intéressés au destin de l'Église et décidés à s'opposer à l'homo-idéologie et à l'homo-hérésie. Plus nous savons, plus nous pouvons. Il faut garder à l'esprit le fait que, dans ces cas, on est un peu comme « une brebis envoyée au milieu des loups », et qu'il est donc nécessaire d'être « purs comme des colombes » et « prudents comme des serpents » (*Mt.* 10, 16). Il faut être courageux face aux malfaiteurs, comme Jésus-Christ l'a été face aux pharisiens de son temps. On ne peut pas construire la vie sur de douces illusions, parce que seule « la vérité vous rendra libres » (*Jn.* 8, 32), et c'est pour cette raison que « ce n'est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de raison » (*2Tm.* 1, 7).

Toutes les interventions doivent être entreprises avec très grand respect et amour pour chaque être humain, même pour les auteurs de ces crimes. L'essence du christianisme est constituée par la volonté de sauver chaque être humain, car pour les pires délinquants il y a le risque non seulement de la perte de la vie terrestre mais aussi de la perte de la vie éternelle. Et c'est pourquoi ceux-ci ont besoin de plus grandes attentions et de prière. Abel doit chercher à sauver non seulement lui-même, mais aussi tous les autres hommes, y compris Caïn.

## 6. Amour et vérité de l'Église

Dans notre combat pour l'Église de Jésus-Christ, nous ne devons pas nous laisser piéger par des arguments du type : « l'Église est mère, et on ne dit pas du mal de sa mère. » Ainsi parlent souvent ceux qui ont déjà le plus blessé cette mère, lui ont provoqué une grave maladie, et maintenant ne veulent pas la soigner. Si l'Église, la meilleure des mères, est malade, pour la faire guérir, il faut disposer des remèdes les plus efficaces et des diagnostics les meilleurs, les plus précis. Il faut donc savoir quelle est la maladie, et en parler. Si l'Église en Pologne est maintenant en attente de temps difficiles, elle doit se préparer à des persécutions, à résister et à combattre, alors son organisme sera d'autant plus sain et fort, et exempt de gangrène.

Le président Joachim Gauck remarquait que dans l'ancienne République Démocratique Allemande, ceux qui s'opposaient le plus au processus de purification et de réparation étaient ceux qui avaient blessé et trahi le plus gravement leurs frères et sœurs, et portaient un poids plus lourd sur leur conscience.

On pourrait faire des accusations semblables à l'égard des Évangélistes, qui ont écrit sur la trahison de Judas, sur le reniement de Pierre et sur sa condamnation par Jésus,

sur l'incrédulité de Thomas, sur la mentalité arriviste de Jacques et Jean.

On pourrait demander pourquoi ils n'ont pas passé sous silence ces vérités inconfortables, et justement aux temps où l'Église naissante était encore faible, aux temps des premières persécutions sanglantes, quand apôtres et chrétiens étaient tués les uns après les autres. Enfin, de semblables objections ne pourraient-elles pas être faites à Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, quand il critiquait de façon si radicale les pharisiens, quand il mettait publiquement en évidence leur indignité, leur fausseté, leur duplicité et leur hypocrisie? Et pourtant Il attaquait de cette façon une élite politique et religieuse qui représentait publiquement la religion si précieuse et méritoire du Peuple Élu. De plus les Évangélistes ont écrit et décrit comment les grands prêtres, les sadducéens et les pharisiens se sont comportés avec Lui pendant la Pâque. De cette façon, ils ont gravement miné la crédibilité des plus hautes autorités religieuses et morales de leur peuple, ce précisément pendant la nuit obscure de l'occupation romaine.

Et pourtant la condamnation publique des structures sociales du péché, des pharisiens, a été l'une des plus importantes activités du Christ. Il faut Le suivre aussi en cela, dans son courage, dans sa détermination dans la lutte contre le mal, dans la précision de ses arguments pour démasquer les malfaiteurs. Ce qu'a fait le Christ constitue un modèle toujours actuel, à suivre en tout temps.

Pour que la lutte contre le mal soit efficace, nous avons besoin de connaître le problème. Par conséquent, puisque « vous les reconnaîtrez à leurs fruits » (Mt. 7, 16) et étant donné les faits des 25 dernières années connus publiquement, et étant donné enfin la réaction du Saint-Siège et les documents qu'il a publiés, il faut le dire clairement et simplement: oui, dans l'Église catholique (comme dans beaucoup d'autres lieux) il existe une homosexualité clandestine, qui en fonction du degré d'engagement de ses membres, de leurs paroles et de leurs actions, peut être qualifiée de: homo-hérésie, homo-lobby, homo-gang et même homo-mafia<sup>39</sup>. Les milieux ecclésiastiques de ce type s'opposent résolument à la vérité, à la moralité et à l'Épiphanie, ils collaborent avec les adversaires de l'Église, provoquent la révolte contre le Pierre de notre temps, le Saint-Siège et toute l'Église. Bien que les membres de ce lobby constituent dans l'Église un petit groupe, ils occupent souvent des postes importants (auxquels ils aspirent ardemment), ils forment un réseau étroit de connexions, ils s'appuient mutuellement, et c'est pour cela qu'ils sont dangereux. Ils sont

surtout dangereux pour les jeunes, qu'ils menacent par la violence sexuelle. Ils sont dangereux pour eux-mêmes, car s'enfonçant toujours plus dans le mal, ils peuvent, comme les en a avertis le Christ « mourir dans leurs péchés » (Jn. 8, 24). Ils sont dangereux pour les laïcs et pour les ecclésiastiques honnêtes qui s'opposent à eux. Et enfin ils sont dangereux pour l'Église tout entière, parce que quand leurs indignités viennent en surface, quand ils deviennent un sujet pour les médias, ils font s'affaiblir, et même mourir, la foi de millions de personnes. Beaucoup disent alors: « Je ne veux pas être, ni mes enfants, ni mes petits-enfants, dans une Eglise de ce genre. » De cette façon des hommes corrompus et des malfaiteurs homosexuels deviennent pour des millions de fidèles un grand exemple de dépravation, un obstacle énorme sur le chemin de la foi, du salut, du Christ. Et tout cela pour quelques décennies de vie satisfaisante dans le péché! Peut-il y avoir une plus grande faute? Et pourtant l'Église a été créée comme une très belle, une parfaite communauté d'amour et de bien pour ceux qui veulent se sauver, qui vivent dans l'amitié avec leur Seigneur et avec eux-mêmes. Nous ne pouvons pas permettre que soit détruit notre plus grand trésor. Nous sommes confiants et tranquilles. Les gens sains et honnêtes constituent l'écrasante majorité. Il faut seulement les informer de façon adaptée, les mobiliser et les unir dans l'action.

Toute vérité, même la plus difficile, doit nous porter à la création du bien, à la lutte pour la prospérité de l'homme et de l'Église. Malgré tous ses péchés et ses faiblesses, l'Église est précisément la meilleure opportunité que nous ayons. Entre autres parce que le mal, même le mal homosexuel, est beaucoup plus présent en-dehors de l'Église, dans les autres collectivités. Ceux qui nous critiquent sont souvent comme des hypocrites qui « ne voient pas la poutre qui est dans leur œil » (Mt. 7, 1-5). C'est pour cette raison que l'Église est souvent tellement détestée, tellement attaquée, parce que sa seule existence constitue un remords de conscience permanent, un constant avertissement, pour ceux qui vivent avec des péchés beaucoup plus graves que ceux qui peuvent affliger certains hommes d'Église.

Mais gardons les justes proportions. Il y a toujours eu, dans l'Église, et il y aura toujours, des chrétiens baptisés qui vivent comme Caïn et Judas; mais on ne peut pas condamner Abel à cause de Caïn, et refuser, à cause de Judas, Jésus-Christ lui-même et les onze autres Apôtres. Ce serait une très grave erreur, car Judas ne constitue que 8 % des 12 Apôtres. Mais on ne peut pas non plus permettre à Judas de dominer et gouverner dans l'Église. Il ne peut pas être plus influent que Jean ou Paul. C'est le Pierre de notre temps qui est le plus important dans l'Église, et c'est lui qu'il faut écouter. Benoît XVI est un grand don de la Providence, de même que son

vénérable prédécesseur Jean-Paul II. Soyons donc du côté de Benoît XVI, comme nous avons été du côté du bienheureux Jean-Paul II, le Grand. Quel duo apostolique ils ont créé ensemble, si merveilleux, sage et courageux! Ils étaient tous les deux en grande harmonie et s'appuyaient l'un l'autre, aussi dans cette cause<sup>40</sup>.

L'Église est comme les hommes qui la forment, elle est donc éternellement pécheresse, mais aussi éternellement sainte. Dans cette Église, composée de plus d'un milliard de membres, seuls quelques milliers de personnes commettent des actes indignes, alors que des centaines de millions de catholiques sont honnêtes et pieux. Plus de la moitié d'entre eux est constituée de femmes, particulièrement sensibles au bien de l'homme, au sort des enfants et des jeunes, à l'amour pur. Dans le monde vivent des centaines de millions de personnes qui s'engagent chaque jour avec grande fatigue dans le travail, dans le mariage, dans la famille, à donner la vie et à éduquer des enfants. Il y a des milliers de missionnaires hommes et femmes (en Pologne plus de deux mille) qui s'engagent pour toute la vie dans des conditions très difficiles, dans la plus grande pauvreté. Il y a environ sept cent mille religieuses qui cherchent à vivre avec un extrême dévouement et en suivant les préceptes de l'Évangile. Comme mère Térésa et quelques milliers de ses sœurs.

Dire « j'abandonne l'Église, parce qu'en son sein il y a trop de mal et qu'elle est trop affligée par le péché », c'est comme dire « je suis trop bon pour elle », « je suis un homme meilleur, meilleur que mère Térésa, que la Vierge Marie ou que Jésus-Christ lui-même », alors que pour ces derniers, l'Église est malgré tout assez bonne pour qu'ils y demeurent, pour l'aimer et la défendre. Parce que cette Église a justement le plus de Dieu, donc le plus du vrai, du bien et du beau. Et c'est en restant et en grandissant au sein de l'Église que l'on peut atteindre les plus hauts sommets du christianisme et de l'humanité, comme dans le cas de la bienheureuse Mère Térésa de Calcutta, du bienheureux Jean-Paul II et de Benoît XVI, les figures les plus significatives de notre temps.

40. Cf. par exemple le document de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi de 2003: *Considérations à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles*, où Jean-Paul II et le cardinal Ratzinger soulignaient d'une façon unanime que « tous les fidèles sont tenus de s'opposer à la reconnaissance juridique des unions homosexuelles » (point 10), et critiquaient l'idéologie qui défend ces projets. Cf. aussi JEAN-PAUL II, *Mémoire et identité*, Krakow 2005, p. 20. L'homosexualité a été condamnée de nombreuses fois par le bienheureux Jean-Paul II, et il l'a appelée: « comportement déviant, non conforme au plan de Dieu » (1994), « déplorable distorsion » (1999), de plus il a réaffirmé que « les actes d'homosexualité sont contraires à la loi naturelle » (2005).

39. Il faut aussi souligner que tous les ecclésiastiques affectés par ces tendances n'appartiennent pas à ces milieux, certains d'entre eux souffrent du fait que leurs frères se comportent de cette façon.



Nous sommes tous invités à devenir des saints dans l'Église de Jésus-Christ en restant en état de grâce et en nous consacrant avec conscience à notre travail, indépendamment de la phase de développement de l'Église dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Il faut seulement « se lever et marcher » (Jn 14, 31).

**Don Dariusz Oko**

*Docteur de recherche du Département de Philosophie de l'Université Pontificale Jean-Paul II de Cracovie.*

**Don Dariusz Oko**, né en 1960 à Oświęcim, a été ordonné prêtre en 1985, il est prêtre de l'Archidiocèse de Cracovie, docteur de recherche en philosophie et en théologie, professeur au Département de Philosophie de

l'Université Pontificale Jean-Paul II de Cracovie. Ses principaux domaines de recherche scientifique sont : métaphysique, philosophie de Dieu, théologie contemporaine, zones frontières entre philosophie et théologie, critique de l'idéologie athée. Il a étudié pendant six ans dans différentes universités d'Allemagne, d'Italie et des États-Unis. Après son ordination sacerdotale, avec son travail scientifique, il a toujours exercé celui de ministre chrétien comme prêtre résident dans différentes paroisses européennes et américaines. Il a été pendant seize ans directeur spirituel des étudiants, et depuis 1998 il est directeur spirituel des médecins de son diocèse. Au cours d'études, congrès scientifiques et pèlerinages avec des médecins, il a visité environ quarante pays sur tous les continents. En Pologne il est

connu comme éditorialiste, et ses articles ont été souvent accueillis avec reconnaissance, et ont donné lieu à des discussions et des débats au niveau national.

Le présent texte est une traduction de l'article publié originellement en polonais sous le titre : *Z papieżem przeciw homoherzji*, *Fronda* 63 (2012), pp. 128-160.

([http://www.fronda.pl/news/czytaj/tytul/z\\_papiezem\\_przeciw\\_homoherezji\\_\(cz.\\_i\)\\_22079/strona/2](http://www.fronda.pl/news/czytaj/tytul/z_papiezem_przeciw_homoherezji_(cz._i)_22079/strona/2))

L'article est également paru en Allemagne dans le mensuel *Theologisches*, l'une des revues théologiques les plus importantes. Cf. D. Oko, *Mit dem Papst gegen Homohäresie*, « *Theologisches* » 9/10 (2012) pp. 403-426.

## CONSTANTIN ET LA NAISSANCE DE LA SOCIÉTAS CHRISTIANA

Il est surprenant que les deux parties, tout en ayant de buts apparemment différents, convergent toutefois sur l'idéal de fond : c'est à cette date, 313 après J-C, que l'on veut faire débiter le « droit humain à la liberté religieuse », reconnu par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* approuvée par l'assemblée générale des Nations Unies (1948), fille de la déclaration homonyme née de la révolution française, et encore plus solennellement affirmé dans la *Déclaration Dignitatis humanae* (1965) du Concile Vatican II (1962) dont c'est le cinquantenaire cette année, et dont les commémorations vont se superposer à celles de l'Édit de Milan et de l'année de la foi. Parmi les progressistes et les défenseurs du Concile, certains affirment que la véritable Église aurait existé de 33 à 313 après J-C, et que de 313 à 1962 il y aurait eu la formation d'un brouillard doctrinal et ecclésial total, pratiquement une Église historique « contre » celle de Notre-Seigneur.

Depuis un certain temps, en effet, certains spécialistes cherchent à faire du premier empereur chrétien le vrai fondateur du christianisme : celui qui aurait établi le canon du Nouveau Testament, celui qui aurait décidé politiquement la divinité de Notre-Seigneur, en somme celui qui aurait changé le cours de la foi et de l'histoire. Une évidente déformation idéologique qui ne peut pas ne pas préoccuper le croyant dans la mesure où elle est acceptée et soutenue par des recherches présentées comme rigoureuses et historiques, et approfondie théologiquement par certains hommes d'Église.

De l'autre côté, il y a au contraire un courant qui veut voir dans les martyrs chrétiens des premiers siècles et dans Constantin lui-même, en particulier à cause de l'Édit de Milan, des précurseurs des doctrines conciliaires sur la liberté religieuse.

Dans cet article, nous chercherons à rétablir la vérité historique et à exposer, avec un

regard le plus complet possible, la grande contribution de l'Édit constantinien, une étape capitale pour l'histoire de l'Église et pour la foi.

### Les persécutions

Il est nécessaire, à notre avis, de replacer dans leur vraie lumière les événements des persécutions, non seulement pour détruire les mythes actuels voués à délégitimer leur portée ou à les moderniser, mais aussi et surtout pour mieux comprendre l'importance et la profondeur du providentiel tournant constantinien. En général les persécutions, entre phases alternatives générales et locales, durèrent de 64 après J-C (sous l'empereur Néron, sans compter celles qui furent l'œuvre du sanhédrin, comme le relatent les Actes des Apôtres) à 313 après J-C, et consistèrent en des phénomènes d'intolérance populaire agressive envers la religion chrétienne et ses fidèles, et en l'assimilation de la religion chrétienne à un crime contre l'État, avec la condamnation conséquente des fidèles de la nouvelle religion.

La première question qui doit venir à l'esprit spontanément, est pourquoi, parmi les quelque quatre mille religions et sectes existant dans le domaine de Rome, la seule à être persécutée de façon systématique fut précisément la religion chrétienne. Les raisons sont d'une part la dichotomie entre vérité et erreur inhérente à la doctrine divine délivrée par l'Église, et d'autre part l'incompréhension et la haine qui en découle de la part du monde païen.

Les accusations populaires à l'égard des chrétiens étaient des distorsions du réel liées au fait que les fidèles du Christ se comportaient comme « vivant à part » à l'égard des païens, tout en étant des citoyens obéissants et normaux<sup>1</sup>. Les causes, plus décisives, des

persécutions sont liées à la conception romaine de la religion et de ses rapports avec l'État. Dans la Rome antique, l'empereur était *Pontifex Maximus* et représentait donc la plus grande autorité religieuse, en plus d'être évidemment la plus grande autorité politique. L'historien Tite Live a bien décrit la dépendance structurelle de la religion par rapport au pouvoir politique, définissant le culte *instrumentum regni*<sup>2</sup>. Autrement dit, l'empereur promouvait partout le culte de sa personne dans la conscience que sa divinisation constituait un soutien très important pour imposer l'obéissance à ses sujets. À partir d'Octavien Auguste la divinité impériale est devenue un titre immanquable : le *divus Augustus*, le divin Auguste, était le titre revenant dans toutes les festivités, dans toutes les célébrations des jeux impériaux et gladiateurs dans toutes les villes de l'Empire. Le tout était voué à pacifier religieusement tout l'Empire, en continuant de faire coexister tous les cultes, à condition que chacun d'entre eux accepte le culte d'état, et que toutes les croyances se canalisent dans ce même lit, afin de pouvoir s'insérer pacifiquement dans la société romaine, sans en troubler la paix.

Mais les romains identifièrent tout de suite dans le Christianisme ce qu'ils considéraient comme un « athéisme » impie, compris comme un refus de la divinité de l'état<sup>3</sup>. Pour les romains, cette trahison à l'égard des dieux « d'état » menaçait la *pax deorum* et l'autorité de l'empereur en tant que pontife suprême, ou pouvait être vue comme la preuve d'intentions politiques subversives. La foi chrétienne comportait le refus de toute autre foi, et le désir de conquête spirituelle des âmes et de la société elle-même à la loi de Dieu.

Donc la nouvelle religion ne pouvait pas

2. TITE LIVE, *Ab Urbe Condita libri*.

3. NICOLA ABBAGNANO, *Dizionario di Filosofia (Dictionnaire de Philosophie)*.

1. SAINT AUGUSTIN, *Contra Celso*.

L'an 313 est l'année de l'Édit de Milan, par lequel le Christianisme obtient la liberté de culte. L'édit ordonnait la restitution aux Chrétiens et à l'Église des biens confisqués et, nouveauté absolue, le Christianisme était mis à égalité avec les autres religions; de plus (autre nouveauté absolue) le texte n'évoque pas les dieux traditionnels mais une divinité unique.

Constantin appuya la religion chrétienne tant par la législation<sup>16</sup> que par des actes plus « pratiques », en construisant des basiliques à Rome, Jérusalem, et à Constantinople; il conféra aux églises le droit de recevoir des biens en héritage, et les églises les plus importantes, *in primis* la première et la tête de toutes les autres, l'église romaine, furent dotées de vastes propriétés<sup>17</sup>; il donna aux évêques des privilèges et des pouvoirs judiciaires; il autorisa les *episcopalis audientia*, les tribunaux épiscopaux créés pour régler les controverses entre clercs, mais dont l'usage fut ensuite permis aussi dans les procès entre laïcs, à condition que les parties en fassent expressément la demande<sup>18</sup>; enfin Constantin établit aussi une considérable donation (dite Donation de Constantin) en faveur de l'Église<sup>19</sup>.

La législation constantinienne en matière religieuse eut pour effet de refréner, décourager et surtout réprimer la religion païenne<sup>20</sup>, même si ces lois ne furent pas encore appliquées minutieusement pour des motifs pru-

dentels<sup>21</sup>. Les choix de l'empereur romain concernant les emplois de la magie et des aruspices, et les lois concernant les temples païens et les spectacles qui se déroulaient dans les arènes des amphithéâtres sont significatives de son attitude. Une loi interdisait les combats de gladiateurs dans les arènes des amphithéâtres (ces combats étaient lourdement condamnés par les chrétiens mais ils plaisaient beaucoup aux païens), et d'autres lois promulguées par Constantin montrent manifestement qu'il méprisait l'aruspicine (la divination à partir des entrailles d'animaux sacrifiés) tant publique que privée. Les auteurs chrétiens<sup>22</sup> nous disent enfin que Constantin promulgua une loi qui ordonnait la fermeture des temples païens: d'une façon générale la loi promulguée par Constantin fut appliquée aux temples dans lesquels avait lieu la prostitution sacrée, aux temples particulièrement prestigieux dans l'univers religieux païen, ou ceux situés dans des villes où avaient eu lieu des épisodes de violence contre les chrétiens. Nous savons aussi, à partir de sources tant chrétiennes que païennes, que dans certaines villes où furent fermés les temples païens, des révoltes populaires éclatèrent, si bien que Constantin dut envoyer l'armée pour les apaiser<sup>23</sup>. La loi qui prescrivait la fermeture des temples païens et la confiscation des biens fut appliquée dans de rares cas, mais davantage dans le but de manifester le choix religieux de Constantin<sup>24</sup>, et le fait qu'il menait une politique religieuse favorable à la foi chrétienne, et pour faire comprendre aux païens que l'empereur ne tolérait pas la prostitution sacrée, pas plus qu'il ne tolérait que dans les villes où avaient eu lieu des lynchages ou des épisodes de violence contre les chrétiens, les prêtres païens continuent de fomenter des comportements violents contre les chrétiens<sup>25</sup>, chose que tous les empereurs romains précédents approuvaient tacitement ou explicitement, même ceux qui étaient « tolérants ». Il ressort de toutes ces lois que toutes les cérémonies païennes, aussi bien celle qui étaient provisoirement tolérées que celles qui furent localement interdites, furent vidées de sens<sup>26</sup>.

21. PIETRO PAOLO ONIDA Università di Sassari – *Il divieto dei sacrifici di animali nella legislazione di Costantino*. Una interpretazione sistematica (Università de Sassari – L'interdiction des sacrifices d'animaux dans la législation de Constantin), RUFIN, *Historia Ecclesiastica*, et LACTANCE *op. cit.* Cf. F. CASAVOLA, voir de plus: J. CARLIER, *Divinazione*, in *Enciclopedia Einaudi*, IV, Turin 1978, p. 123.

22. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Vita Constantini*, AMMIEN MARCELLIN, *op. cit.*, LACTANCE, *op. cit.*

23. AMMIEN MARCELLIN, *op. cit.*, LACTANCE, *op. cit.*

24. G. BONAMENTE, *Sulla confisca dei beni mobili dei templi in epoca costantiniana* » (*Sur la confiscation des biens mobiliers des temples à l'époque constantinienne*), in *Costantino il Grande. Dall'Antichità all'Umanesimo* (Constantin le Grand. De l'Antiquité à l'humanisme).

25. PIETRO PAOLO ONIDA, *op. cit.*

26. Voir note 34.

Par ailleurs, la politique de Constantin visait à créer aussi une base solide dans la religion chrétienne elle-même, l'unité de la foi était donc très importante: pour cette raison, il convoqua plusieurs conciles. En 314 il convoqua le Concile d'Arles (Arelate) contre les donatistes, que nous approfondirons plus loin, et en 325 il convoqua à Nicée le premier concile général, qu'il inaugura lui-même, pour résoudre la question de l'hérésie arienne qui fut condamnée. Par la suite il se fit le promoteur de législations et d'interventions armées contre les hérésies donatiste et arienne<sup>27</sup>. Même si la crise arienne explosera plus tard, la réforme de l'état romain qu'il réalisa reste providentielle. La réforme la plus importante qui émerge de la législation constantinienne est justement le fait que l'on reconnaît une catégorie qui auparavant n'était pas admissible: celle de l'hérésie<sup>28</sup>. Cette question, qui était déjà apparue avec la crise donatiste, se dirigeait vers une évolution qui finit, avec Théodose I, par considérer l'orthodoxie catholique comme loi de l'État, annulant de fait la liberté religieuse indifférentiste initialement proclamée par l'Édit de Galère en 311<sup>29</sup>. Constantin condamna les doctrines des autres hérétiques (Novatiens, Valentiniens, Marcionistes, Paulicianistes et Cataphrygiens) par un sévère jugement et leur supprima le droit de réunion, ordonnant le séquestre de tous les édifices dans lesquels ils se réunissaient, et attribuant leurs lieux de prière à l'Église catholique<sup>30</sup>.

On peut donc affirmer avec certitude que Constantin n'a pas publié un édit pour la liberté religieuse (déjà de droit pour tous les cultes sauf le culte chrétien), mais pour le droit, la liberté, de suivre l'unique et vraie religion, reconnue et acceptée comme telle par l'empereur *in primis* et ensuite, par zèle, étendue à tout son royaume. Par ailleurs cela aurait été un contresens juridique d'établir ce qui était déjà la loi depuis des siècles, c'est-à-dire l'indifférence religieuse d'État. Enfin il est vrai que le Christianisme n'était pas encore religion d'État, puisqu'encore minoritaire, bien que professé par de larges franges de la population et de l'appareil d'état, mais on peut parler sans aucun doute d'une première reconnaissance du vrai culte étant donné le fait incontestable que l'Édit de Milan s'adressait *ad hoc* au Christianisme.

### La véracité de la conversion de Constantin

Une question liée à celle d l'unicité et de

27. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Historia ecclesiastica*, et RUFIN, *Historia ecclesiastica*.

28. PIETRO PAOLO ONIDA, *op. cit.*, LACTANCE, *op. cit.*

29. Code théodosien éd. Mommsen-Meyer, *Théodosiani libri XVI cum constitutionibus Sirmondianis et leges Novellae ad Theodosianum pertinentes*.

30. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Vita Constantini*, AMMIEN MARCELLIN, *op. cit.*, LACTANCE, *op. cit.*, E. GIBBON, *op. cit.*

*Rome and the Rabbis*, in Bulletin of the John Rylands Library, et aussi F. PARENTE, *Qualche appunto sugli Actus Beati Sylvestri* (Quelques notes sur les Actus Beati Sylvestri), in Rivista storica italiana, 90, 1978, pp. 878-897.

16. GRAVINA, *De ortu et progressu juris civil.*, c. IV, p. 68. Storia universale della Chiesa (Histoire universelle de l'Église), t. XIX, p. 39.

17. GIBBON, *op. cit.* A. MARCONE *op. cit.*, LACTANCE *op. cit.*, voir aussi *Liber pontificalis V*.

18. MANLIO SIMONETTI, *Costantino e la Chiesa* (Constantin et l'Église), in « *Costantino il Grande. La civiltà antica al bivio tra Occidente e Oriente* » (Constantin le Grand. La civilisation antique au carrefour entre Occident et Orient).

19. M. SIMONETTI, *op. cit.* « En réalité l'humaniste Lorenzo Valla a prouvé que l'original du document de cette donation était faux (mais les papes du XI<sup>e</sup> siècle le soupçonnaient déjà), toutefois bien qu'il s'agisse d'un faux, les fondements de la Donatio reposaient, en effet, sur l'autorité accordée par le Christ lui-même à saint Pierre et à ses successeurs; sur les rapports entre règne spirituel et règne temporel, et sur l'autorité réellement exercée par les papes. On comprend pourquoi, pour Enea Piccolomini, la fausseté de la Donation n'entamait pas le droit des Papes au pouvoir temporel, fondé sur d'irréfutables raisons historiques. Il faut enfin rappeler qu'au Moyen Âge, la falsification des documents était très fréquente, en précisant que la fonction des faux était souvent de formuler un vrai droit, qui toutefois ne pouvait pas être garanti par un document. »

20. EUSÈBE DE CÉSARÉE, VITA CONSTANTINI, AMMIEN MARCELLIN, *op. cit.*, G. BONAMENTE – F. FUSCO, *Costantino il Grande dall'antichità all'umanesimo*. Colloquio sul Cristianesimo nel mondo antico (Constantin le Grand de l'antiquité à l'humanisme. Entretien sur le Christianisme dans le monde antique), Macerata 18-20 décembre 1990, I-II, Macerata 1992-93, 171-201.



l'importance de l'Édit de Milan est la question de la sincérité de la conversion de Constantin. L'empereur a été taxé – est il l'est encore par ses détracteurs, catholiques ou non, qui voudraient justifier leur théorie de la superposition de l'Église constantinienne à la « vraie » Église des premiers siècles – d'avoir utilisé politiquement le Christianisme pour en obtenir, étant donné sa nature unificatrice, une nouvelle unité religieuse à transposer au niveau politique, s'insérant dans la tradition gréco-romaine qui, on le sait, voyait dans la religion le meilleur *instrumentum regni*; la preuve en est, disent ces détracteurs, en forçant l'interprétation de faits réellement advenus, que l'empereur laissa en vigueur des usages et des rites païens avec temples, festivités, sacrifices et écoles.

Le « tournant » dans la vie de l'empereur est et reste substantiel et visible, historiquement, à d'autres moments que celui du célèbre édit qu'il a promulgué, et sous d'autres aspects que celui de la législation dont nous avons déjà parlé.

L'absence de sacrifice à Jupiter Optimus Maximus constitue l'un de ces moments: en effet, traditionnellement après une victoire, les triomphateurs romains se rendaient sur le Capitole et sacrifiaient à cette divinité. Constantin, en revanche, après avoir battu Maxence, entra à Rome, mais n'alla pas célébrer le sacrifice habituel. Dans le panégyrique anonyme païen de 313<sup>31</sup>, l'auteur antichrétien, embarrassé, parle de « hâte » inhabituelle de l'empereur, dissimulant ainsi l'absence de montée au Capitole du vainqueur du Pont Milvius. L'orientation religieuse de Constantin, et parallèlement l'autorité et le prestige du Siège Apostolique, se manifestent encore davantage dans la première lettre écrite par le souverain sur la question donatiste: en 313, l'empereur, écrivant à son proconsul Anulin, prit position en faveur de la réinstallation de l'évêque de Carthage Cécilien, renversé par l'hérésiarque Donat et ses disciples (donatistes). Constantin, pour l'unité de la foi, appuya la convocation par le Pape Miltiade d'un concile à Rome<sup>32</sup> qui condamna Donat et l'usage donatiste de rebaptiser les pécheurs. Les donatistes réagirent par des révoltes, mais l'empereur se fit le promoteur du concile qui se tint à Arles en 314, et qui réaffirma les condamnations de celui de Rome. De plus la législation ordonnant la répression du donatisme, contenue dans le XVI<sup>e</sup> livre du Code théodosien, particulièrement intense entre 319

et 321, constitue un autre moment dont on peut déduire ce « tournant » de Constantin<sup>33</sup>.

Un autre moment est celui où Constantin a introduit l'obligation de la célébration publique du dimanche: c'est ainsi qu'est entrée dans l'Empire, et que s'est répandue dans le monde, la scansion des sept jours de la semaine et la célébration du *dies dominica*.

Un homme politique expérimenté et intelligent comme Constantin ne pouvait pas ne pas prendre en considération le fait que pendant la période où il régna, la très grande majorité de ses sujets étaient païens. Quand Constantin se convertit à la religion chrétienne, il dut se garder d'un double danger, c'est-à-dire l'hostilité des masses populaires et l'antipathie de l'armée<sup>34</sup>. À bien y regarder, même aux yeux des historiens païens de l'époque<sup>35</sup>, la décision de l'empereur paraissait vraiment risquée, non seulement du point de vue religieux (pour les païens la colère des dieux trahis allait frapper Rome) mais aussi et surtout du point de vue politique: les chrétiens constituaient encore une minorité, même si elle était en augmentation. Les historiens s'accordent à affirmer que la proportion de chrétiens dans l'empire romain au temps du règne de Constantin était inférieure à vingt pour cent<sup>36</sup> de la population totale de l'empire romain: c'était sans aucun doute la religion comptant le plus grand nombre de fidèles, étant donné le fractionnement du paganisme en milliers de cultes différents, mais elle n'était pas encore dominante. Les païens étaient encore en grande partie les instruments essentiels du pouvoir (armée et bureaucratie), et constituaient l'essentiel de la classe politiquement et socialement dominante. Les sentiments antichrétiens étaient largement répandus chez les intellectuels, et plus généralement l'idée que l'Église était étrangère religieusement aux idéaux de l'hellénisme et de la romanité. En somme, l'empereur jouait une carte incertaine et dangereuse aux yeux du monde dont il venait.

Une seconde donnée à prendre en compte est le fait que l'empereur gouvernait à un moment très difficile de l'histoire romaine, qui vit une forte augmentation de la fréquence et de la violence des conflits sociaux, ainsi qu'une manifeste détérioration des villes, due tant aux invasions barbares qu'à la grave crise économique qui commença au III<sup>e</sup> siècle et s'aggrava au IV<sup>e</sup> siècle. La masse croissante des pauvres était toujours plus encline à commettre des actions violentes tant contre les riches que contre les représentants du pouvoir impérial et contre les chrétiens, coupables

d'être des athées impies; si bien que l'armée dut intervenir souvent et dans de nombreuses villes, pour éviter le lynchage de personnages particulièrement détestés par les membres des classes populaires<sup>37</sup>. Les empereurs romains qui gouvernèrent à cette époque très difficile se souciaient de ne pas prendre de décisions qui auraient pu causer un soulèvement du peuple, et donc mettre en danger aussi bien leur trône que leur vie. Constantin lui aussi se rendit compte de la nécessité d'éviter des décisions en politique religieuse qui pouvaient contribuer à augmenter encore le niveau et l'intensité des conflits sociaux existants: en effet les législations « antipaïennes » dont nous avons parlé furent partielles ou visant seulement certains contextes et lieux, pour ces motifs de prudence. Si Constantin s'était converti par simple calcul politique, il se serait agi d'une erreur retentissante, dans la mesure où cette conversion ne pouvait que lui créer des problèmes, et ne lui apportait aucun avantage. Si l'hypothèse de la conversion par calcul politique était vraie, il faudrait en conclure que Constantin était un homme politique médiocre, ce qui ne peut raisonnablement être soutenu par personne.

Comme dernière action vouée à signifier sa conversion réelle et sincère, il fit édifier la probasilique de Saint Pierre, et il fit construire pour sa propre sépulture un mausolée proche de l'église des saints Apôtres Pierre et Paul, au milieu des reliques de ces derniers<sup>38</sup>.

## Conclusion

Malgré ses limites humaines, ses ingérences sur des questions internes de foi, parfois avec arrogance, due tantôt à la volonté de conserver ses prérogatives, tantôt à un zèle exagéré, Constantin reste l'un des instruments qui, par la main de Dieu, ont porté des fruits abondants. Si l'heureuse union Église-État a pu générer accidentellement certains problèmes, cela ne signifie pas qu'il faut renoncer au sain principe de doctrine selon lequel l'État doit s'occuper du véritable bien de ses citoyens, c'est-à-dire leur salut éternel, prêtant obéissance et promettant de défendre Dieu et le Dépôt Sacré révélé et confié à l'Église catholique.

Nier cela et donc prôner la séparation Église-État et l'indifférence religieuse d'état (le laïcisme) équivaldrait à violer les divines dispositions exprimées par le magistère pétrinien jusqu'à une époque récente. Les enseignements éclairants et infaillibles de Pie IX dans son encyclique du 8 décembre 1864, *Quanta Cura*, s'élèvent contre ceux (les réformateurs d'aujourd'hui) qui « contre la doctrine de la Sainte Écriture, de l'Église et des saints Pères, ne craignent pas de soutenir cette opinion erronée, funeste au maximum pour l'Église catholique et le salut des âmes, que

31. *Panegyrici latini* in R.A.B. MYNORS, *XII Panegyrici Latini*: attribué à un païen, tel Nazaire. Le document fut remis à Rome au Sénat en 321, à l'occasion du quinzième anniversaire de l'accession au trône impérial de Constantin I<sup>er</sup>.

32. Ce Concile se tint, comme le rapportent les actes, du 2 au 13 octobre 313 *in domo Faustae* au Latran, c'est-à-dire dans le palais du Latran, que Constantin donna ensuite à la papauté, dont il devint le siège.

33. L. DE GIOVANNI, *Costantino e il mondo pagano* (*Constantin et le monde païen*).

34. Cf. M. SIMONETTI, *art. cit.*

35. AMMIEN MARCELLIN, *op. cit.*

36. M. SORDI, *op. cit.*, A. MARCONE, *op. cit.*, W.H.C. FREND, *op. cit.*, W.A. MEEKS, *op. cit.*, M. Simonetti: rapportent des pourcentages allant de quinze à vingt pour cent.

37. W.H.C. FREND, *op. cit.*, W.A. MEEKS, *op. cit.*

38. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Vita Constantinii*.

Notre Prédécesseur Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, qualifiait de "délire": "La liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme. Ce droit doit être proclamé et garanti par la loi dans toute société bien organisée. Les citoyens ont droit à l'entière liberté [...] sans que l'autorité civile ni ecclésiastique puisse lui imposer une limite". Or, en donnant pour certitudes des opinions hasardeuses, ils ne pensent ni ne se rendent compte qu'ils prêchent la liberté de perdition ». Rappelons que pour saint Thomas d'Aquin, chaque royaume particulier est un vaisseau pourvu de son équipage et de ses équipements. Le roi en est le capitaine. Lancé en haute mer, le vaisseau vogue vers le port: ce port est la fin pour laquelle le royaume a été créé. Le docteur angélique explique ainsi avec lucidité: « [...] Le Roi auquel appartient cette direction suprême est Celui qui n'est pas seulement homme, mais en même temps Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui rendant les

hommes enfants de Dieu les conduit au royaume céleste [...] Et afin que les choses temporelles et les choses spirituelles ne se confondent pas, cette suprême direction a été confiée non pas aux rois, mais aux prêtres, et spécialement au Souverain Prêtre, au successeur de saint Pierre, Vicaire de Jésus-Christ, le Pontife Romain, auquel tous les rois du peuple chrétien doivent être soumis comme au fils même de Dieu. Tel est l'ordre: le moins se rapporte au plus, l'inférieur est soumis au supérieur, et tous parviennent à leur fin. »

L'Édit de Milan reste donc un fait providentiel, qui créa les conditions pour la poursuite de l'extraordinaire et miraculeuse diffusion de la foi fortifiée par la grâce et par le sang de glorieux martyrs, par l'affirmation pratique de la royauté sociale de Notre-Seigneur, par l'explicitation des dogmes et par leur défense immédiate contre les hérésies, et enfin par la mise en œuvre de ce tissu homogène, désormais rongé par les attaques du modernisme,

qui, par la grâce divine, a rendu véritablement grande et orientée vers la béatitude éternelle, malgré ses limites humaines, toute une époque: la **societas christiana**. Son accomplissement est, pour conclure avec saint Augustin, « cette Civitas Dei, société parfaite où l'accord de toutes les volontés opère et contemple le même bien, c'est-à-dire l'amour de l'unique vérité, celle du Christ, dont l'essence est la foi dans le Christ, qui règne là où est la foi [...] Son existence est fondée sur la doctrine [...]. À la cité terrestre reviennent l'erreur et l'indifférence, elle ne peut pas être approuvée par la Cité de Dieu mais blâmée et condamnée [...] Afin que l'esprit humain, tourmenté par le désir de connaître, ne tombe pas par faiblesse dans la misère de l'erreur, un magistère divin auquel il obéit est nécessaire. » (De Civitate Dei XIX).

**Roberto Bernardi**

## LA TRADITION EST RÉALISTE, LE MODERNISME EST IDÉOLOGIQUE

Le Modernisme est idéologique, alors que la Tradition, au contraire, est réaliste.

C'est le Modernisme qui, en partant de notions abstraites, adoptées par la culture dominante, a prétendu transformer la pensée et la vie catholique. En partant de la philosophie moderne, de l'Idéalisme, du personnalisme et de la psychologie idéologique de la modernité, il a malheureusement voulu adapter les vérités de foi et la vie concrète des chrétiens: ce faisant, il a tout détruit, il a rendu la vie chrétienne d'abord fausse, et ensuite impossible et inutile.

Dans le Modernisme, tout naît de l'idéologie: on accepte de façon acritique les élucubrations des penseurs athées et agnostiques contemporains et on veut obliger la pensée catholique à s'y adapter, pour ne pas rester « à l'écart de l'histoire ». C'est une volonté continuelle de se mettre en harmonie avec l'époque, pour que le christianisme ne soit pas dépassé. C'est l'idéologie: ce n'est pas la réalité qui commande, mais les idées des intellectuels.

La Tradition, elle, part de la réalité.

La réalité de Dieu qui se révèle, qui se fait connaître, et la réalité de l'homme, pauvre pécheur, qui a besoin d'un salut qui ne va pas de soi. C'est le réalisme et la simplicité chrétienne. Lorsque l'on s'approche du monde de la Tradition catholique, on sent la beauté de cette simplicité, de ce réalisme. L'homme simple de cœur, non abîmé par l'orgueil des intellectuels de salon, goûte ce réalisme simple qui lui permet d'affronter l'existence et d'agir avec efficacité. Il sent que tout redevient clair dans sa vie.

L'orgueil fait déraisonner l'homme; il lui

fait compliquer la simplicité de Dieu et il lui fait perdre le chemin du salut. L'orgueil, la vanité de l'intelligence et du cœur, l'empêche de raisonner, et lui rend tout compliqué... et « le Seigneur a dispersé les hommes au cœur superbe ».

Mais il faut veiller toujours.

Cet orgueil qui abîme tout peut aussi entrer dans la Tradition. La Tradition doit être vécue avec simplicité, et non avec orgueil. Tout en elle doit être résolument vécu avec réalisme: la Messe de toujours doit être célébrée et on doit y assister parce qu'elle sauve le monde de l'abîme, mais elle ne doit pas être vécue comme une pure démonstration « politique » d'une position contre la modernité. Un pèlerinage, vécu traditionnellement avec la Messe de toujours, ne doit pas être fait comme une démonstration de force, pour montrer que les conservateurs sont meilleurs que les modernistes pour ce genre de choses, mais comme une demande fervente de pardon et de grâce adressée au Seigneur par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie et des Saints. C'est ainsi, par exemple, que nous avons voulu vivre le second pèlerinage à Oropa, qui fait partie de la grande neuvaine de neuf années dans l'attente du centenaire du Couronnement de la Vierge.

C'est une question de vie ou de mort: si l'on tombe dans le piège de l'idéologie, on met la Tradition sur une voie de garage. On fera ici et là quelques manifestations traditionnelles, parfois même solennelles, mais celles-ci ne toucheront pas les cœurs, elles ne communiqueront pas vraiment la grâce, elles ne changeront pas la vie. Nous voulons rester dans ce peuple simple et grand qui,

depuis des siècles, se tient à genoux devant le Seigneur, attendant tout de lui. Un peuple humble, parce que fait d'âmes qui demandent vraiment pardon pour leurs péchés. Un peuple courageux et décidé, car il ne cède d'un iota ni sur les vérités de foi, ni sur la forme de la Messe traditionnelle, ni sur la doctrine catholique, car celles-ci ont été données par le Seigneur pour notre salut, et ne sont pas notre propriété.

L'intellectuel, au contraire, qui par conservatisme aime la Messe traditionnelle, veut d'un côté des moments publics pour affirmer son coût de l'ancien, et en même temps devient faible dans la bataille contre l'hérésie par peur de rester exclu du consensus public d'aujourd'hui ou, pire encore, de la vie publique de l'Église: il pactise avec l'erreur ou les ambiguïtés de l'Église modernisée pour le besoin humain de gagner dans le temps – il ne fait pas confiance au Seigneur et veut s'assurer une victoire toute humaine. Nous devons beaucoup prier, nous devons beaucoup assister à la Messe de la Tradition, si possible tous les jours, nous devons fréquenter les sacrements, nous devons aimer la doctrine catholique, pour rester, avec réalisme et humilité, attachés au Seigneur. Et le Seigneur donnera la grâce, même après la nuit la plus obscure, même après la plus terrible crise de l'Église.

Que la Bienheureuse Vierge nous conserve un cœur pur, et nous libère de l'orgueil intellectuel. Ainsi ce sera vraiment Noël.

**Don Alberto Secchi**



## EN VUE DES 500 ANS DE LA RÉFORME

Le cardinal Kurt Koch, président du Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, a parlé : sous le poids non pas de sa responsabilité institutionnelle, mais des énormes péchés de l'Église, il a à nouveau parlé. Et il a imploré avec toute l'humilité qui, notoirement, le caractérise : « Reconnaissons ensemble nos fautes » (*L'Osservatore Romano*, 19-20 nov. 2012, p. 5). Cette noble invitation s'adresse à nos frères séparés. Quant à savoir comment ceux-ci l'ont accueillie, cela n'est pas précisé, mais on peut supposer qu'eux aussi, poussés par l'émotion des prochaines célébrations des cinq cents ans de la Réforme (1517-2017), sont pleinement d'accord : finalement l'Église catholique, par la bouche d'un de ses très hauts représentants, reconnaît ses fautes, ou au moins sa participation à des fautes communes. On renouvelle ainsi le « rite », à la mode il y a quelques années, de la demande publique de pardon. Il ne manque que la cendre et le cilice pour compléter la scène de pénitence : l'Église à genoux, se frappant la poitrine.

On pensait que depuis que Jean-Paul II, amplifiant outre mesure une demande semblable de son prédécesseur Paul VI, avait fait de celle-ci le leitmotiv de son pontificat, cette habitude était ensuite tombée en désuétude pour finalement disparaître. Mais on ne pouvait pas ignorer que ce refrain allait vite revenir à la mode sur les lèvres d'un éminent prince de l'Église, connu pour sa sensibilité œcuménique exemplaire et illimitée, et affligé, presque écrasé, par le souvenir des péchés commis par l'Église, en particulier le souvenir de ses abus et de ses offenses envers le pauvre Luther et sa méritoire Réforme.

Oui, encore une fois, Luther attire l'attention émue du cardinal Kurt Koch, qui prend la balle au bond pour affirmer publiquement sa compréhension et son estime pour le grand promoteur de la révolte protestante. Ce qui est réellement sorti de la bouche d'or de ce cardinal est impensable et incroyable. Ayant oublié, ou peut-être ne sachant pas que « Réforme » signifia et signifie une gifle à notre sainte Mère l'Église, et la plus grande et – humainement parlant – irréparable déchirure de l'unité chrétienne, et que Luther en fut le premier et le plus grand responsable, il entonne, avec une désinvolté et impardonnable légèreté, un chant de louange en son honneur. Luther ne reçoit peut-être pas même de ses disciples aujourd'hui des louanges aussi démesurées que celles qu'il reçoit de ce cardinal de la sainte Église Romaine, et ce sur la base non pas d'informations passées au crible de la critique, mais sur la base de la gratuité inhérente au dialogue : « Martin Luther a introduit des aspects très positifs. » Lesquels ? Le cardinal ne le dit pas ; mais cette salve suffit pour ouvrir la brèche à l'écoute intéressée et complaisante des interlocuteurs protestants. « Il

était passionnément à la recherche de Dieu, il était totalement adonné au Christ. » Oui, si passionnément et totalement qu'il ne tolérait pas « son corps qui est l'Église », sa structure hiérarchique et ses sacrements, et qu'il ne pouvait pas se défendre d'une haine viscérale et souvent triviale envers les Juifs, ni de la sanglante répression des paysans. « Il ne voulait pas la division. » Oui, jusqu'à 1519, quand il espérait amorcer sa révolte à l'intérieur de l'Église ; à partir de cette année chacun de ses gestes, chacune de ses pensées, chacun de ses écrits répondent à une seule intention anti-romaine et anti-ecclésiale.

L'interview dont sont extraits les passages ci-dessus se poursuit en faisant allusion à d'autres sujets, plus stimulants les uns que les autres ; nous nous arrêtons ici pour interroger de nouveau l'éminent prélat, qui comme tout autre éminent prélat devrait être et rester « *cardo Sanctæ Romanæ Ecclesiæ* », et pour apprendre de lui s'il espère l'être sur la base du dogme catholique ou de la sympathie pour Luther. Et puisque justement cette sympathie nous semble manifeste, nous nous permettons pour la seconde fois de demander au responsable du dialogue entre les chrétiens séparés d'où vient cette sympathie, où il a perfectionné cette connaissance assurée de Luther, qui lui permet de chanter ses louanges de façon répétée. Il ne suffit pas d'être compatriotes : cela peut susciter, bien sûr, un rapport de sympathie, mais pas un jugement de valeur. Alors où a-t-il approfondi le problème et mûri son jugement, à quelle école, en puisant à quelles sources ? Nous lui avons déjà demandé (cf. l'article précédent « La logique du card. Koch ») quelle connaissance il avait de l'édition de Weimar, et nous sommes aujourd'hui obligés de répéter notre question, sûrs que dans aucun des 58 volumes dans lesquels est répartie l'édition critique des œuvres de Luther, ni dans aucun des 11 volumes qui rassemblent sa correspondance, il n'est possible de rencontrer une seule phrase qui justifie les jugements de cet éminent prélat en si profonde harmonie et amitié avec le Père de la Réforme. Et puisque certaines questions en provoquent d'autres, il nous semble évident de lui demander aussi sur quelles bases lui-même et la commission internationale pour le dialogue entre la Fédération mondiale luthérienne et le Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens ont pu élaborer le document intitulé « Du conflit à la communion » : on peut parfois, mais non nécessairement, renoncer à combattre ; on ne peut pas renoncer à confesser. On peut décider d'un commun accord qu'il est mieux, ou plutôt qu'il est plus évangélique de déposer les armes et de se serrer la main, mais « la communion » est une autre chose. Elle est tellement autre chose que le fait de se serrer la main n'équivaut pas en soi, c'est-à-dire automatiquement, à une confession partagée, à une convergence sans

« si » ni « mais », à une « communication » bilatérale et réciproque. Ce titre – « Du conflit à la communion » – pose au contraire deux problèmes distincts et interdépendants :

1 – La donnée historique d'un conflit promu par Luther lui-même étant établie, il est évident que tant que l'on partage les raisons de sa révolte et que l'on en fait l'objet de célébrations plus ou moins solennelles, le conflit demeure, supprimant l'espace et le souffle nécessaire à la possibilité même de la communion.

2 – Et même si, par naïveté ou par une sorte de bonne volonté, mais non éclairée, on ferme les yeux sur les motifs de la division, celle-ci continuera tragiquement d'étouffer dans l'œuf toute aspiration à la communion.

Il est donc absurde de penser pouvoir établir des rapports de communion tout en laissant inchangées les raisons de la division. Ce serait comme vouloir mettre ensemble le diable et l'eau bénite. Si le conflit demeure, aucun accès, aucune ouverture n'est possible vers la communion, et affirmer le contraire est signe de grande désinformation, de manque de sincérité, ou de manque de logique.

Alipio de Monte

**Les Publications du Courrier de Rome peuvent être commandées par fax (0149628591) ou par mail [courrierderome@wanadoo.fr](mailto:courrierderome@wanadoo.fr). Paiement à réception de la commande.**

### COURRIER DE ROME

Responsable  
Emmanuel du Chalard de Taveau  
Adresse : B.P. 156 — 78001 Versailles CEDEX  
N° CPPAP : 0714 G 82978  
Imprimé par  
Imprimerie du Pays Fort  
18260 Villegenon  
Direction  
Administration, Abonnement  
Secrétariat  
B.P. 156  
78001 Versailles CEDEX  
E-mail : [courrierderome@wanadoo.fr](mailto:courrierderome@wanadoo.fr)

### Abonnement

#### • France :

- de soutien : 40 €, normal : 20 €,  
- ecclésiastique : 8 €

#### Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du Courrier de Rome, payable en euros, en France,  
- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

#### Règlement :

- Union de Banques Suisses — Sion  
C/n° 891247 01E

#### • Étranger :

- de soutien : 48 €,  
- normal : 24 €,  
- ecclésiastique : 9,50 €

#### Règlement :

IBAN : FR81 2004 1000 0101 9722 5F02 082  
BIC : PSST FR PPP AR

accepter la sujétion ne fût-ce que formelle à l'égard des faux dieux et de la politique romaine qui était devenue une religion, puisqu'il était clair dès le début que les chrétiens voulaient, mus par la volonté de Dieu, pour eux-mêmes et pour les autres, seulement la vraie et unique religion. Et la politique romaine ne pouvait pas accepter comme *religio licita* une foi qui refusait non seulement la divinité du chef politique qui représentait Rome elle-même, mais aussi toutes les autres divinités. C'est pourquoi on ne demandait pas tant aux chrétiens de renier leur Dieu (cela leur était évidemment demandé chaque fois que leur détermination obstinée se manifestait publiquement) que d'ajouter au culte de leur Dieu celui de l'empereur et des autres dieux<sup>4</sup>. Les chrétiens ne pouvaient pas accéder à cette requête, et leur refus de rendre le culte à l'empereur fut interprété par les autorités politiques romaines de la seule façon qui leur paraissait sensée : comme un acte de haine envers la société, d'étroitesse d'esprit, de lèse-majesté, de superstition, de sédition, comme une attaque envers l'État et un trouble social à réprimer pour garantir l'ordre public<sup>5</sup>.

La première persécution, demeurée au sein des murs de Rome, qui eut lieu pendant le règne de Néron, en 64 après J-C, et au cours de laquelle les saints Apôtres Pierre et Paul subirent le martyre, fut due non seulement à la recherche d'un bouc émissaire par l'empereur pour le grand incendie de Rome, mais aussi à la volonté d'éradiquer ce qui était déjà considéré comme un danger, comme le raconte l'historien latin Tacite : « *Le grand incendie de Rome en 64 provoqua une courte mais forte persécution de la part de Néron, qui comptait surtout se servir des chrétiens comme de boucs émissaires, et ensuite supprimer cette pernicieuse superstition (...)* »

Au cours des siècles suivants, les persécutions furent continues : il y eut des rescrits généraux émanant des empereurs contre les chrétiens (persécution directe), alternant avec quelques périodes de relative tranquillité, et des épisodes autorisés par des gouverneurs de provinces sous impulsion populaire, mais permis par Rome (persécution indirecte)<sup>6</sup>. Il est important de remarquer qu'à tout moment l'autorité impériale aurait pu interrompre les persécutions, directes ou non, mais elle ne le fit pas justement à cause d'une volonté manifestement opposée à la foi chrétienne ; volonté qui fut suspendue par certains empereurs qui accordèrent des rescrits de tolérance et de restitution, mais seulement pour de simples raisons d'opportunité politique : dans les périodes d'anarchie militaire et de pression

aux frontières, Rome préférait la *pax religiosa* momentanée, pour reprendre ensuite les persécutions dans les périodes de calme intérieur et extérieur<sup>7</sup>.

Comme on peut le déduire des témoignages, qu'ils soient apologétiques ou non, les chrétiens étaient de loyaux et honnêtes sujets de l'Empire, ils ne commettaient aucun crime « classique » (vols, homicides, révoltes armées, sédition ou trouble à l'ordre public) et payaient leurs impôts régulièrement. Leur *crimen* était leur foi, ils étaient punis en tant que chrétiens par *odium fidei*<sup>8</sup>.

La dernière persécution, et la plus grave – la Grande Persécution initiée par Dioclétien (empereur de 285 à 305 après J-C) et poursuivie par ses collègues Maximien, Galère et Constance Chlore – montre d'un côté l'acte suprême, cette incurable rupture entre monde païen et foi, de l'autre l'accomplissement des desseins de la divine Providence. Les gouvernants romains ci-dessus ne cachaient pas leur aversion pour le Christianisme et même, dans leurs juridictions, ils ne manquaient pas d'appliquer des formes plus ou moins cachées de persécutions. Galère, en particulier, chassa et déshonora, ou jugea comme déserteurs un grand nombre de soldats et d'officiers chrétiens, nourrissant l'idée que ces fanatiques étaient un danger pour la sécurité publique et pour l'empire lui-même. Ce qui inquiétait les gouvernants romains, c'étaient les progrès et la diffusion du Christianisme qui s'était désormais introduit partout et prétendait être le seul dépositaire de la vérité : désormais, pour Rome, les Chrétiens avaient créé un État dans l'État, qui était déjà gouverné par des lois et des magistrats propres, possédait un trésor et maintenait la cohésion grâce aux fréquentes réunions tenues par les évêques, dont les décrets étaient suivis par les églises locales avec une obéissance aveugle<sup>9</sup>. Pour l'empereur, il fallait intervenir avant que les chrétiens n'acquiescent aussi une force militaire. La persécution débuta le 23 février 303, par un édit impérial qui imposait la destruction des églises et des livres de culte, interdisait les réunions entre chrétiens, ratifiait la perte de charge et de privilèges pour les chrétiens de haut rang, l'impossibilité d'obtenir honneurs et emplois pour les hommes nés libres, et d'obtenir la liberté pour les esclaves, et faisait arrêter certains fonctionnaires d'état. Quelques mois après ce premier édit, un deuxième édit ordonna l'arrestation de tout le clergé, dans l'intention de supprimer définitivement la structure de l'Église. Un troisième édit visa à vider les prisons qui étaient devenues surpeuplées : les prisonniers devaient être obligés de sacrifier par tous les moyens aux

dieux païens, puis libérés ; l'armée romaine elle-même fut décimée par la recherche de chrétiens<sup>10</sup>. Le dernier édit, au début de l'an 304, imposa à tous les citoyens de l'Empire (mais cela s'adressait évidemment aux Chrétiens) de sacrifier aux dieux d'état ; des peines sévères étaient prévues aussi pour ceux qui protégeaient les Chrétiens<sup>11</sup>. L'historien chrétien Eusèbe de Césarée définira comme une véritable guerre les années qui suivront : il y eut beaucoup de relapses, de « perdus » qui apostasièrent par faiblesse<sup>12</sup>, mais aussi et surtout des milliers de martyrs, comme il n'y en avait jamais eu jusqu'alors<sup>13</sup>.

On peut dire en conclusion de cet aperçu que : 1) la liberté religieuse a toujours existé *de facto* et *de jure* dans l'Empire Romain, pour les quelque quatre mille religions, confessions et différentes sectes présentes sur ses territoires, sauf pour les chrétiens ; 2) les chrétiens considéraient Jésus comme le seul vrai Dieu. Ils n'ont jamais prôné la liberté ou l'indifférence religieuse, pas plus que ne le fit le magistère de l'époque<sup>14</sup>, qui invitait à résister à outrance, bien qu'il ne leur fût pas demandé d'abandonner complètement leur foi, mais d'y inclure d'autres fois dans une sorte de syncrétisme ; 3) les Chrétiens, pour des raisons évidentes, étaient prosélytes, dans le seul but d'arracher les âmes aux faux dieux et aux superstitions païennes, et ceci était un motif de haine de la part des romains.

### La figure de Constantin et l'Édit

Les persécutions finissent au quatrième siècle avec l'Édit de Milan en 313, par lequel était garantie à tous les sujets de l'Empire romain la liberté d'adopter et de professer la religion de leur choix, et en particulier (nouveau absolu) l'édit établissait que les chrétiens ne devaient pas être inquiétés.

En reconnaissant la liberté de culte pour les Chrétiens, l'Empereur Constantin renonçait à la prétention d'être *Pontifex Maximus*, il renonçait au monopole de la religion, ainsi que de la politique. Ce tournant a eu pour protagoniste un Empereur qui, au lendemain de la bataille victorieuse du pont Milvius le 29 octobre 312, se convertit et se fait baptiser, comme l'illustre une ancienne tradition rapportée dans les *Actus Beati Sylvestri* du IVe siècle et par d'autres témoignages historiques fiables comme celui de Lactance, et par des témoignages artistiques comme la fresque qui montre le baptême par saint Sylvestre I<sup>15</sup>.

4. *Acta martyrum* et EUSÈBE DE CÉSARÉE *Historia ecclesiastica* in A.A. V.V. par L. PIETRI, *Storia del Cristianesimo (Histoire du Christianisme)*.

5. GIBBON, *Décadence et chute de l'Empire Romain*, voir aussi les *Acta martyrum* et l'*Historia ecclesiastica* d'EUSÈBE DE CÉSARÉE.

6. LEPALLEY, *Les chrétiens et l'Empire Romain* in A.A. V.V. et GIBBON, *op. cit.*

7. AMMIEN MARCELLIN, *Rerum gestarum libri*, GIBBON, *op. cit.*, et LEPALLEY, *op. cit.*

8. AMMIEN MARCELLIN, *op. cit.*, TACITE, *op. cit.*

9. M. SORDI, *I Cristiani e l'Impero Romano (Les Chrétiens et l'Empire Romain)*, p. 24-29, cf. GIBBON, *op. cit.*

10. LACTANCE, *De mortibus persecutorum* chap. XXXV et XXXIV, W.A. MEEKS, *Le christianisme*, in A.A. V.V. *Storia du Roma (Histoire de Rome)*.

11. A. MARCONE, *op. cit.*, et W.H.C. FRENCH, *Martyrdom and Persecution in the Early Church*.

12. MEEKS cit. p. 299, Tertullien le confirme lui aussi, cf. FRENCH, 2006 cit. p. 512.

13. W.A. MEEKS, *op. cit.*

14. *Liber pontificalis*, épître des papes Damase I et Miltiade.

15. Voir note 20 et A. EHRHARDT, *Constantine*,